

Université de Tartu
Collège des langues et des cultures étrangères
Département d'études romanes

Maarja Kallit

QUESTIONS DANS LES INTERVIEWS ESTONIENNES ET FRANÇAISES :
UNE ÉTUDE CONTRASTIVE

Mémoire de master

Sous la direction de
Anu Treikelder et Tiit Hennoste

Tartu 2016

Table des matières

Introduction	4
1. Cadre théorique	7
1.1. Les actes de langage	7
1.2. Développement de la théorie	8
1.3. La politesse et la conversation.....	9
1.3.1. Conversation	11
2. Questions	13
2.1. Problèmes de définition.....	13
2.2. Structure et contenu pragmatique	14
2.2.1. Interrogation directe et indirecte.....	15
2.2.2. Positionnement épistémique et « coût social ».....	16
2.2.3. Perspective contrastive	17
2.3. Typologie à partir des caractéristiques structurelles	18
2.3.1. Contexte français	19
2.3.2. Contexte estonien.....	19
2.4. Fonctions	20
2.4.1. Le Projet de l'Institut Max Planck de psycholinguistique.....	24
2.4.2. Etudes typologiques	24
2.5. Les caractéristiques d'une interview radiophonique	25
2.5.1. Différents types d'interviews radiophoniques	26
3. Corpus et méthodologie	28
3.1. Corpus	28
3.1.1. Émissions estoniennes	29
3.1.2. Émissions françaises	30
3.1.3. Transcriptions	30
3.2. Méthode.....	31
3.2.1. Système de codage de Stivers et Enfield	31

3.2.2. Classification	33
4. Analyse	34
4.1. Questions en estonien	34
4.1.1. Questions partielles	36
4.1.2. Multi-questions	40
4.1.2. Questions alternatives	45
4.1.3. Questions totales	47
4.1.3.1. Questions offrant une réponse	47
4.1.3.2. Questions fermées	52
4.1.3.3. Questions ouvertes	54
4.2. Questions en français	55
4.2.1. Questions partielles	57
4.2.2. Questions alternatives	61
4.2.3. Questions totales	62
4.2.3.1. Questions de forme déclarative	63
4.2.3.2. Questions introduites par <i>est-ce que</i>	67
4.2.3.3. Questions contenant l'inversion	69
4.3. Synthèse	71
Conclusion	77
Résumé	81
Bibliographie	84
Annexes	88
Annexe 1	88

Introduction

« Si vous nommez la conduite d'un individu vous
la lui révélez : il se voit »

J. P. Sartre (1981 :29)

Le mot fait exister et le mot fait agir. C'est une idée que nous évoque aussi la citation de Jean-Paul Sartre ci-dessus. La langue passionne l'humanité depuis tout le début de la civilisation parce qu'elle nous permet une communication telle qu'elle est – pluridimensionnelle. Ce n'est pourtant pas les paroles seules qui rendent la communication unique et complexe mais l'échange interpersonnel. L'une des particularités de la langue est donc sa nature interactionniste. Que ce soit pour demander de l'information, exprimer un souhait ou discuter tout simplement, « quand dire, c'est faire » suggère aussi Catherine Kerbrat-Orecchioni (2001 : 1) dans son œuvre traitant des différents types des actes de langage. Tout fait langagier comprend donc une action qui n'est pas toujours explicite ni facile à saisir et qui, en outre, peut varier en fonction de différentes cultures.

Afin de communiquer, le locuteur doit effectivement être motivé. Mais la motivation varie ainsi que varie l'acte réalisé. Il existe donc de nombreux actes de langage ayant pour but d'agir sur autrui. L'un parmi ces derniers est l'interrogation. D'ailleurs, il est généralement établi que celle-ci ne sert qu'à obtenir de l'information. En observant un échange verbal, il n'est pourtant pas difficile de remarquer que certaines questions ont également d'autres finalités. L'acte de question est très fréquemment employé dans les interactions quotidiennes mais sur le plan linguistique, la question présente tout un paradigme des constructions différentes. Etant donné la multiplicité structurelle et fonctionnelle, il est possible que certaines constructions expriment telle ou telle fonction. En effet, il s'agit d'une manifestation qui varie forcément dans un contexte interlinguistique. C'est également la raison principale qui nous a amenée à nous concentrer dans ce mémoire sur la formation et la fonction des questions dans la conversation française et estonienne.

Quant à l'interrogation dans les échanges verbaux, il s'agit d'une thématique qui a été beaucoup étudiée même de perspective contrastive. C'est probablement l'aspect pragmatique qui en fait un objet de recherche tellement passionnant. Muriel Warga (2005 : 141) déclare qu'afin d'assurer un bon fonctionnement de la communication, il ne suffit pas de connaissances syntaxiques, lexiques et morphologiques. Il y a donc des situations où une faute pragmatique peut sembler beaucoup plus grave. Néanmoins, il n'existe pas d'analyses qui mettent face à face ces deux langues en question. C'est pourquoi dans ce mémoire, nous examinons les questions posées dans une conversation estonienne et française. Le corpus est constitué à partir des interviews radiophoniques. Cette étude ayant pour finalité de réaliser une comparaison entre les constructions interrogatives des deux langues, il ne nous suffira pas d'analyser les données dans une perspective unilingue. Le mémoire se réalise donc sur deux niveaux différents : d'une part, l'analyse au sein d'une langue afin d'observer s'il y a certaines régularités entre les structures et les fonctions et d'autre part, une perspective contrastive dont l'objectif sera de voir si les régularités probables dans le contexte unilingue peuvent se produire aussi dans un contexte interlinguistique. Partant d'une perspective contrastive, force est de constater que les structures ni les fonctions des questions en estonien ne sont pas complètement équivalentes des questions en français. De plus, étant un aspect essentiel dans un échange verbal, les traits prosodiques seront également pris en compte.

Compte tenu du fonctionnement de différentes constructions des questions, une telle étude sur un corpus oral aidera à clarifier pourquoi telle ou telle question est employée dans un certain contexte. Par conséquent, outre l'objectif linguistique, elle peut faciliter le processus d'apprentissage des aspects pragmatiques d'une langue étrangère. Le but de ce mémoire n'est donc pas de viser les meilleures utilisations à partir de l'analyse statistique mais d'observer la multiplicité structurelle et fonctionnelle de manière comparative.

Ayant transcrit les interviews, un corpus sur la base des transcriptions a été composé. Nous avons segmenté les questions et chacune d'elles sera étudiée d'un point de vue structurel et fonctionnel prenant en compte également les traits prosodiques. Notre étude se réalisera en quatre grandes parties.

Dans la première partie, nous présenterons une vue d'ensemble sur les différentes approches concernant les actes de langage. Pour mieux comprendre la nature ainsi que

le fonctionnement des actes de langage, les différentes branches de la théorie des actes de langage y sont évoquées. De plus, comme ceux-ci sont fortement liés à la politesse, nous expliqueront aussi la conception de politesse et comment elle influence la formation des questions et le déroulement d'un échange verbal plus généralement.

La deuxième partie du mémoire sera concentrée sur les questions plus particulièrement. Ainsi, nous traiterons des problèmes de définition, notamment pour voir selon quels critères établir une distinction entre l'acte de question et celle de requête. Nous observons aussi le caractère pragmatique des questions et soulignons les études précédentes réalisées dans ce domaine. Ensuite, partant à la fois des caractéristiques structurels et fonctionnels, une typologie dans les deux contextes sera proposée. Vu qu'il existe déjà de nombreuses études effectuées sur la base de cette typologie, nous en donnerons quelques illustrations. Enfin, les particularités d'une interview radiophonique seront aussi soulignées.

Dans la troisième partie, nous mettons au point la méthodologie et le corpus. Ainsi, la manière dont la collecte de données a été réalisée et la méthode qui part des principes d'une analyse conversationnelle et discursive seront mises en évidence.

La quatrième partie du mémoire sera plus pratique. Globalement, elle est divisée entre deux chapitres dont le premier comprend l'analyse des questions tirées des interviews estoniennes et le second contient l'analyse des questions françaises. Il est important de constater que l'analyse des questions en estonien est réalisée en fonction des réponses, sauf lorsqu'une distinction entre les questions fermées et les questions ouvertes est faite. Par contre, les questions françaises sont classifiées à partir de leur structure car les types estoniens ne s'y surgissent pas si clairement. Enfin, nous proposons une synthèse où les résultats des deux langues seront analysés dans une perspective contrastive.

1. Cadre théorique

1.1. Les actes de langage

Les questions appartiennent à la théorie des actes de langage et forment ainsi le noyau dur de la pragmatique, un domaine de la linguistique dont il existe jusqu'à nos jours plusieurs définitions différentes. En tant que branche linguistique, la pragmatique est relativement récente et elle couvre divers éléments de la langue, c'est pourquoi tant qu'il y a des linguistes, tant il y a des définitions différentes (Crystal 2010 : 124). L'une des difficultés principales à laquelle les chercheurs dans le domaine pragmatique doivent faire face est donc celle de l'universalité. On se demande souvent dans quelle mesure il est possible d'établir une régularité de tout usage langagier qui varie en fonction des différentes cultures (Blum-Kulka et Olshtain 1984 : 196). Cependant, un aspect sur lequel la plupart des chercheurs semblent s'accorder est l'intérêt pratique de la langue, c'est-à-dire l'usage du langage dans un contexte (Moeschler et Reboul 1994 : 17). Kerbrat-Orecchioni (2001 : 1), l'une des linguistes françaises ayant beaucoup contribué à l'étude des actes de langage, dit que la pragmatique peut être vue comme « l'étude du langage en acte ». Elle fait par ailleurs ressortir trois approches différentes. D'abord, celle du « langage en situation » selon laquelle la pragmatique étudie non seulement l'énonciation mais aussi l'énoncé des énonciateurs. La deuxième approche concerne « le langage envisagé comme un moyen d'agir sur le contexte interlocutif » qui désigne tout acte réalisé au moyen du langage (*ibid.*).

Par l'approche qui nous reste, elle envisage les derniers progrès dans ce domaine qu'elle appelle « la pragmatique interactionniste » pour souligner la fonction d'interaction de la langue (2001 : 2). Il y a donc toujours une envie de produire un certain effet sur autrui qui n'est pas toujours explicite. Tout cela nous explique pourquoi les actes de langage sont une partie inséparable de la pragmatique.

Le concept d'acte de langage (*speech act*) a émergé tout d'abord dans le monde anglo-américain. Cette notion a été introduite dans les années 1960 par Austin et Searle, tous les deux philosophes du langage. Dans son œuvre *How to do things with words*, Austin s'oppose à un avis longtemps considéré comme inébranlable en affirmant qu'en plus des phrases servant à constater un fait, il existe encore d'autres types de phrases que l'on

utilise également pour performer des actions, d'où la notion du performatif (1962 : 55). C'est ainsi qu'il distingue trois types d'actes que l'on performe dans toute production langagière ayant tous des fonctions différentes : l'acte locutoire (*locutionary act*) qui est la production d'un énoncé en prenant en compte un certain nombre de règles linguistiques ; l'acte illocutoire (*illocutionary act*) qui reflète l'intention de l'énonciateur et par conséquent, la fonction de ses paroles ; et enfin, l'acte perlocutoire (*perlocutionary act*) qui comprend l'effet produit par l'énoncé (1962 : 99, 108).

1.2. Développement de la théorie

Dès lors, bien que la typologie d'Austin soit novatrice dans le domaine, certains linguistes y ont constaté des défauts en lui reprochant « des chevauchements de catégories » (Kerbrat-Orecchioni 2001 : 19). Searle (1979 : 12-20), parmi ces derniers, envisage également la fonction de tout acte langagière de produire un effet sur l'interlocuteur qu'il appelle force illocutoire. Toutefois, il a pour objectif d'enrichir la théorie d'Austin et c'est alors qu'il nous propose sa propre taxinomie. Celle-ci distingue cinq catégories d'actes illocutoires : assertifs, directifs, promissifs, expressifs et déclarations. Kerbrat-Orecchioni (2001 : 20) les explique de la manière suivante :

Tableau 1. Les types d'actes illocutoires et leurs objectifs selon Searle

Acte illocutoire	Objectif	Illustrations
Les assertifs	dire à autrui comment sont les choses	Pierre va venir. Je suis fatigué
Les directifs	le locuteur veut faire passer des choses à autrui	inviter, suggérer, ordonner, réclamer, demander, etc.
Les promissifs	le locuteur s'engage lui-même à faire des choses	promettre
Les expressifs	exprimer ses sentiments	remercier, féliciter, s'excuser, etc.
Les déclarations	provoquent des changements dans le monde	les déclarations des institutions ayant un certain pouvoir comme l'église, etc

Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessus, la classification de Searle n'est pas complètement équivalente de celle d'Austin. Searle pour sa part, trouve qu'il est essentiel de bien distinguer premièrement les actes illocutoires qui reflètent l'action possible à accomplir à l'aide des moyens langagiers. Ensuite, les forces illocutoires qui correspondent à l'intention du locuteur en prononçant un certain énoncé, plus précisément, c'est ce qui en fait un acte particulier. Et enfin, il propose également la distinction des verbes illocutoires qui permettent d'exprimer au moins une force illocutoire ou les qualités d'un composant de celle-ci (Searle 1972 : 95). Pour aller même plus loin, il souligne aussi qu'afin qu'un acte de langage réussisse, il faut absolument avoir certains composants élémentaires. Cela explique les nombreuses situations où en dépit de l'intention du locuteur, l'autre n'arrive pas à saisir l'idée de l'énoncé.

Nous nous concentrerons dans ce mémoire sur la catégorie des directifs et plus particulièrement sur les questions.

1.3. La politesse et la conversation

La politesse dans une langue est forcément liée au contexte dans lequel elle se réalise. Donc, il ne s'agit pas que d'une manifestation structurale mais aussi contextuelle qui, au niveau de l'interaction, joue un rôle significatif. La problématique de la politesse a été abordée de diverses manières mais elle reste pourtant plutôt vague. L'ambiguïté de celle-ci est sans aucun doute issue des différentes cultures qui disposent toutes une certaine gamme de « valeurs de politesse » (Escandell-Vidal 1996 : 643). La dimension multiculturelle complique donc la recherche sur le concept de la politesse même plus puisque, outre les particularités intrinsèques à une langue, il faut aussi considérer que ce qui est poli pour certains ne l'est pas forcément pour les autres. Vu plusieurs critères qui sont en jeu quant à définir la politesse, il n'est pas possible de l'encadrer dans une seule classification.

Toutefois, il doit y exister quelques aspects en commun. Une preuve en est que l'on réussit à communiquer même sans utiliser les moyens langagiers de tel ou tel acte de langage (Pajusalu 2002 : 24). Les interlocuteurs ont la capacité de prévoir certaines tournures lors d'un échange verbal, ce qui les amène à une meilleure compréhension. Le

locuteur se lance dans une conversation en croyant qu'il y a un respect mutuel entre lui et l'interlocuteur et que chacun fait des efforts pour faire dérouler la conversation. C'est donc sur ce genre de principe de coopération que toute conversation est basée. Le principe en question fait partie de la théorie de politesse de Grice (1975). Au sein de sa théorie, Grice (1975 : 47) distingue quatre maximes qui devraient garantir le bon fonctionnement de la conversation :

- 1) Celle de qualité selon laquelle les gens normalement ont tendance à dire la vérité
- 2) Celle de quantité qui assure le partage de l'information suffisante
- 3) Celle de pertinence d'après laquelle la conversation se déroule autour d'un sujet
- 4) Celle de clarté pour éviter l'ambiguïté

Une fois ces maximes respectées, les interlocuteurs sont censés se comprendre. Etant donné pourtant les caractéristiques non-linéaires d'un échange verbal, elle ne se résulte pas toujours en un fonctionnement parfait comme souhaité. En réalité, les interlocuteurs ont tendance à employer des stratégies qui ne sont pas toujours claires afin d'accomplir une action sociale ayant pour finalité de recevoir une réponse ou un résultat bénéfique. Les maximes de Grice ont été précisées par un certain nombre de linguistes dont les plus connus sont Leech (1983), Brown et Levinson (1987). Même si l'approche de ces derniers semble être la plus influente, il reste cependant des aspects développés petit à petit jusqu'aujourd'hui. Les successeurs leur ont principalement reproché de rester trop centrés sur un seul contexte culturo-linguistique. A mesure que leur théorie soit critiquée, d'autres approches se sont émergées. Ainsi, il y a toute une liste des chercheurs ayant étudié la problématique de la politesse d'un point de vue interculturel, parmi ceux-ci nous pouvons trouver Blum-Kulka (1987, 1989), Hassall (2003), Schauer (2004), (2007), Warga (2005), Ogiemann (2007), etc. Il est par ailleurs intéressant de constater que la majorité d'eux s'intéresse particulièrement à l'acte de requête du fait que c'est un des moyens d'interaction les plus fondamentaux.

Plusieurs actes de langage sont par ailleurs considérés comme menaçants pour les « faces » du fait qu'en demandant à quelqu'un de faire quelque chose, on met en péril son indépendance et cela influence également le fonctionnement bien-fondé de la

communication (Brown-Levinson 1987). Afin de diminuer cette menace, les locuteurs de toute langue ont normalement recours à divers moyens grammaticaux et lexicaux. C'est pourquoi la politesse en tant que telle est souvent vue comme une conséquence à l'intention du locuteur d'adoucir le pouvoir de ses paroles (Watts et al. 1992 : 3). Il existe donc des jugements de valeurs qui dirigent notre comportement sur le plan discursif et linguistique et qui, de plus, varient en fonction des différences culturelles.

1.3.1. Conversation

La conception de la politesse semble intriguer les chercheurs de différents domaines même aujourd'hui. Elle a donc sa place dans les approches pragmatiques, discursives, conversationnelles, etc. Quant à l'approche conversationnelle, selon les études effectuées, la politesse tend à instaurer un certain nombre de contraintes en déterminant parallèlement la liberté dont nous disposons dans un échange verbal. Déjà Jakobson (1960) soulignait que le langage se base sur une communication dont les fonctions sont différentes et qu'il faut les étudier toutes (Charaudeau 2001 : 1). Cette idée amène à la notion de contrat de communication introduit par Rodolphe Ghiglione. Sa théorie se repose sur le fait que « tout sujet parlant crée souvent avec son interlocuteur réel ou potentiel un système de règles latentes qui spécifient la communication et en gèrent le déroulement » (Ghiglione et Trognon 1993). Il faut par ailleurs que tout le monde respecte l'engagement sinon, l'échange verbal ne fonctionnerait pas. Patrick Charaudeau (2001), linguiste français, se trouve également parmi ceux qui s'intéressent à différents échanges sociaux ainsi qu'aux modes d'organisation du discours. Dans une de ses études assez récente, il évoque que chaque situation de communication détermine, à travers les caractéristiques de ses composantes, les conditions de production et de reconnaissance des actes de communication (Charaudeau 2001 : 6). En outre, les régularités en question ont la capacité de se transposer d'un usage discursif à l'autre, engendrant par conséquent quelques modifications. Cela nous prouve en fait que les contraintes communicationnelles ne correspondent pas rigoureusement à une certaine forme mais proposent plutôt aux interlocuteurs un ensemble de possibilités avec lesquelles elles ont la liberté d'opérer.

Il va donc de soi que l'interrogation en tant qu'acte de langage est aussi fortement touchée par la politesse. En effet, les études précédentes ont déjà montré que la

construction formelle des questions dépend de l'intention du locuteur. C'est ainsi qu'il a été découvert que le français et d'autres langues aussi tendent à favoriser les constructions indirectes pour exprimer la politesse (Manno 2002 : 5). Entre autres, Blum-Kulka (1987 : 136) a suggéré dans son article traitant de l'association implicite entre la politesse et le caractère indirecte des requêtes que ces deux ne sont pas synonymes. Quant aux requêtes, les constructions indirectes sont caractérisées par le degré de la transparence illocutoire. C'est ainsi que Manno (2002 : 12) nous montre que même si les formulations indirectes signifient céder une liberté de choix à l'interlocuteur, il existe pourtant des formes interrogatives qui, présentées de manière indirecte, donnent l'effet de durcissement. Une telle différence est illustrée par les phrases exprimant un devoir déontique : *Dois-tu vraiment te moucher dans ta serviette?* ou *Dois-je vous demander de vous taire ?*.

Il est donc évident que la forme d'un acte de langage est associée à juste titre à la politesse. Néanmoins, force est de constater qu'une construction indirecte n'implique pas automatiquement la politesse. Ce qui nous intéresse dans cette étude, c'est d'aller plus loin et de voir si certaines structures chevauchent certaines fonctions.

2. Questions

2.1. Problèmes de définition

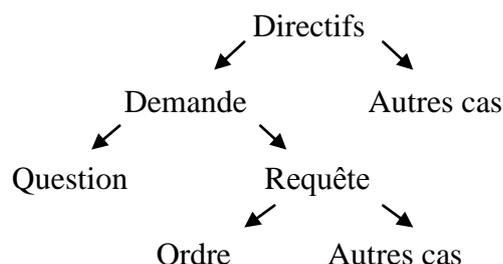
Une façon dont il est possible de définir un type d'acte de langage est en le comparant aux autres. C'est ainsi que nous pouvons déjà dire que l'un des aspects qui nous aidera à fixer les caractéristiques des questions est celui de la demande d'un fait langagier. Il est évident que l'entité question-réponse constitue le noyau dur de tout échange conversationnel, mais surtout de certains types d'interactions telles que les entretiens, les interviews, les situations scolaires, etc. (Kerbrat-Orecchioni 2001 : 85). Les questions semblent avoir intéressé de nombreux chercheurs depuis des dizaines d'années. C'est probablement pour cette raison que la multifonctionnalité de la notion « question » a fait le sujet de discussion de plusieurs études précédentes comme celles de Groenendijk et Stokhof (1997) et de Higginbotham (1996). En ce qui concerne sa définition, trois approches différentes sont mises en relief : grammaticale, sémantique et pragmatique. Nous allons nous baser sur les caractéristiques formelles et pragmatiques du fait que c'est des relations entre la structure et la fonction des questions que nous traitons dans cette étude.

En dépit de la diversité des définitions, certains linguistes paraissent s'accorder au moins sur un aspect : que la question peut être expliquée comme « un acte de langage ayant pour finalité principale d'obtenir de son destinataire un apport d'information » et l'assertion, au contraire, est censée apporter une information pour répondre à cette demande de l'information. (Kerbrat-Orecchioni 2001 : 86). Hintikka (1981 : 56) trouve par ailleurs un double aspect présent dans les questions : la spécification d'une certaine information mais aussi « une demande pour que l'information ainsi spécifiée soit donnée au locuteur ». Ceci est donc un point de vue pragmatique sur la délimitation des questions. En raison de leur fonction intrinsèque de diriger une conversation et aussi d'une très grande diversité de structures, il existe plus d'une manière de les définir qui, à notre avis, méritent d'être traitées séparément.

2.2. Structure et contenu pragmatique

Selon la taxinomie de Searle (voir le tableau 1), la question appartient à la catégorie des directifs et grâce à ses caractéristiques, elle forme avec les requêtes un ensemble plus large de l'acte de demander. Le problème principal auquel les linguistes sont obligés de faire face est celui de définition et délimitation. Comme les critères concernent à la fois la structure formelle et les valeurs illocutoires, il faut toujours faire attention à ne pas mélanger les deux. Benveniste (1966 : 130) dont les principaux travaux sont aussi concentrés sur les différents actes de langage, a envisagé que « les propositions assertives, les propositions interrogatives, les propositions impératives sont distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire [...] ». Cela signifierait qu'il suffit des critères formels pour faire la différence entre les différents actes. Dans ce cas, la phrase *Tu pourrais fermer la fenêtre* serait considérée comme une phrase assertive puisque formellement, il n'y a aucun signe qui fasse référence à un directif. Ou en prenant l'illustration de la phrase *Il fait froid.*, la forme n'indique pas l'idée implicite, c'est-à-dire une demande de fermer la fenêtre. Par conséquent, cela nous prouve que les facteurs formels seuls ne sont pas suffisants afin de déterminer la modalité de la phrase. Searle (1972), par contre, met l'accent sur la valeur illocutoire de l'acte, ce qui signifie que ce n'est pas la structure de l'énoncé qui est important, mais l'intention du locuteur d'agir sur autrui. Kerbrat-Orecchioni (2001 : 84) admet par ailleurs que tant les aspects linguistiques que pragmatiques sont essentiels. Elle propose alors de distinguer la catégorie de demandes sur la base de la force illocutoire mais aussi de faire la différence entre les questions et les requêtes en fonction de l'intention du locuteur. La question concerne principalement « la demande d'un dire » et la requête « la demande d'un faire ». Cette taxinomie est illustrée par le schéma suivant :

Schéma 1. Les différentes catégories des directifs.



Il est pourtant essentiel de constater qu'il y a des cas où la frontière entre la question et la requête demeure assez vague (Kerbrat-Orecchioni 2001 : 84). Kerbrat-Orecchioni en donne deux illustrations plus concrètes. D'abord, elle estime que « lorsque la demande porte sur l'ensemble d'une tâche langagière, et non sur une information particulière, on a tendance à parler de « requête » plutôt que de « question ». » :

Raconte-nous ce qui s'est passé.

Je vais d'abord prendre vos coordonnées.

Vous pouvez épeler ?

Dans les deux premiers exemples ci-dessus, nous pouvons voir qu'il s'agit des phrases utilisées pour demander une sorte d'information tandis que la troisième phrase contient la demande d'un faire. En ce qui concerne la forme, les trois phrases diffèrent. Ainsi, la structure du premier exemple est celle d'une phrase impérative, celle du deuxième, par contre, est assertive. Dans le troisième exemple, la phrase est composée d'une manière interrogative. Selon Kerbrat-Orecchioni (2001 : 85), toutes les trois sont pourtant considérées comme des requêtes. D'abord, quant aux deux premières phrases, c'est leur caractère formel qui explique une telle classification. Prenant la formulation *Qu'est-ce qui s'est passé ?* pour comparaison, bien que les deux phrases soient pragmatiquement identiques, la structure impérative adoucit la phrase de sorte qu'elle soit prise pour une requête plutôt qu'une question comme cette dernière. Le cas du troisième exemple est un peu plus complexe. En dépit de la structure interrogative, il s'agit plutôt d'une requête du fait qu'en le réalisant, le locuteur attend une action physique de la part de l'interlocuteur. C'est ainsi que les questions qui attendent une réponse physique et les constructions impératives ne seront pas analysées. Quant aux phrases déclaratives, nous les considérons comme questions si elles attendent une réaction orale.

2.2.1. Interrogation directe et indirecte

Comme nous l'avons vu dans la partie 1.3., la politesse et le caractère indirect des requêtes ne sont pas en corrélation incontournable, c'est-à-dire les formes les plus indirectes ne sont pas forcément les plus polies. En termes de l'interrogation, il existe quelques divergences en raison desquelles il n'est pas possible d'analyser le niveau de la politesse à partir du même barème que celui de Blum-Kulka (1987 : 133).

L'indirection dans la catégorie des questions est surtout une manifestation formelle et non pragmatique. En général, le type indirect signifie une phrase déclarative dont l'interrogation se trouve dans une subordonnée complétive :

Je me demande [quand tes amis ont acheté les billets].

Ce sont donc des interrogatives d'une structure complètement différente de celle des interrogations directes. Il est assez clair que ce type est employé pour adoucir la demande de l'information et la rendre plus discrète car les variations comme *Quand est-ce que tes amis ont acheté les billets ?* ou bien *Tes amis ont acheté les billets quand ?* semblent plus menaçantes aux « faces ». Etant donné sa structure déclarative, l'interrogation indirecte n'est souvent pas incluse dans la collecte des données et vue séparément de l'interrogation directe. C'est ce principe duquel nous allons aussi partir dans le cadre de cette étude.

2.2.2. Positionnement épistémique et « coût social »

Ce ne sont pas toujours les mots ou les particules d'interrogation ou les traits prosodiques qui définissent la question. Selon John Heritage (2012), l'aspect le plus marquant est la modalité épistémique. Il est par ailleurs établi que celle-ci joue un rôle important dans la perception des interrogatives (Hennoste 2012). Dans son travail, Heritage part du principe que les interlocuteurs n'ont pas le même accès à l'information dans un échange verbal. Une telle différence apparaît grâce à la modalité épistémique. L'interlocuteur interprète une interrogative en tant que question dans le cas où son statut épistémique est plus élevé que de la personne qui a posé la question. En revanche, s'il est moins élevé, l'énoncé sera interprété comme informatif (Hennoste 2012 : 681). Nombreux sont les cas où la question est présentée dans une forme assertive. Si l'interlocuteur la considère comme telle, cela signifie que son statut épistémique est plus élevé. Pour en donner une illustration : dans une interview traitant de la situation des réfugiés en Estonie, l'interviewer établit *Ils ont les documents nécessaires.* et l'interviewé interprète cet énoncé comme question en répondant *Oui* parce qu'il a l'information. En effet, Hennoste (*ibid.*) suggère que les principaux problèmes dans une conversation sont le résultat d'une interprétation erronée.

Une autre notion fondamentale dans l'approche d'Heritage est celle du positionnement épistémique qui reflète la situation actuelle des connaissances des interlocuteurs et qui change lors de la conversation. C'est ainsi qu'une question introduite par la particule *kas* 'est-ce que' (*Est-ce que tu es marié ?*) ne montre aucune connaissance tandis qu'une question de forme affirmative (*Tu es marié ?*) fait référence à une certaine connaissance dont dispose le locuteur (Hennoste 2012 : 674). Heritage (2012 : 7) traite également de l'inégalité de la position épistémique des interlocuteurs. Il souligne que la structure peut refléter les différentes positions. Ainsi, une question introduite par *est-ce que* établit un décalage plus grand entre les connaissances du locuteur et celles de l'interlocuteur. Grâce à l'approche de Levinson (2012 : 18-23), il est également possible de mieux comprendre pourquoi le locuteur reformule parfois sa question en créant ainsi un type mixte. Il semble donc que toute question ait un « coût social ». Le but du locuteur est donc de poser sa question de manière la plus économique possible. Le « coût social » d'une question partielle introduite par un mot interrogatif est donc beaucoup plus élevé du fait qu'il y a plusieurs réponses alors que les questions totales limitent ce choix. En ce qui concerne les interviews, le principe de l'économie n'est souvent pas suivi car l'interviewé est censé donner des réponses les plus complètes possibles.

2.2.3. Perspective contrastive

Les études sur tout acte de langage impliquent de tenir en compte de l'idée selon laquelle le locuteur natif a une vision stéréotypée du comportement propre à la situation en question. La formation des requêtes dépend notamment des valeurs généralement acceptées dans la société. Alors, même les cultures qui semblent être très similaires peuvent présenter des éléments distincts quant aux formes interrogatives. De ce point de vue, l'hypothèse de Sapir-Whorf (Kay et Kempton 1984) paraît soutenir ce propos en insistant sur le fait que la manière dont nous percevons le monde dépend du langage. Le décalage entre l'estonien et le français n'est pas excessivement grand mais il s'agit de deux langues dont le contact historique est presque inexistant. Donc, quoiqu'il en soit, les aspects pragmatiques sont difficiles à saisir dans une langue étrangère.

Le développement et l'emploi des actes de langage ont reçu beaucoup d'attention dans la pragmatique de l'interlangue (Viljamaa 2012 : 20). Gabrielle Kasper a été la première à introduire la notion de « la pragmatique de l'interlangue » en 1981 (Roever 2006 :

232). Cette notion sous-entend « l'étude de l'emploi et de l'acquisition des actions linguistiques des langues étrangères par des locuteurs non-natifs » (Viljamaa 2012 : 20). Une grande partie des études dans ce domaine est réalisée dans un objectif didactique sans prêter attention aux liens entre la structure et la fonction des actes de langage.

Il est clair que la classification ainsi que les liens entre la forme et la fonction pragmatique des questions restent problématiques dans toutes les langues. Cependant, comme nous l'avons vu dans le chapitre traitant de la politesse, les mêmes structures risquent d'être perçues de manière différente dans un contexte interculturel, y compris les fonctions qui peuvent varier selon la langue. Dans le contexte estonien, Tiit Hennoste et son groupe de recherche étudient depuis des années la formation et les différentes fonctions des questions dans des dialogues d'information. Comme leurs recherches se penchent principalement sur l'interrogation en estonien, les critères selon lesquels ils distinguent les requêtes des questions varient un peu. Autrement dit, ils considèrent que le seul critère important est celui « d'un dire et d'un faire » comme l'indique aussi Kerbrat-Orecchioni (2001 : 1). Donc, tous les énoncés d'une structure interrogative ayant pour but de faire agir l'interlocuteur ne devraient pas être vus comme des questions mais comme des requêtes (Hennoste et al. 2013 : 8). Un contexte interlinguistique peut probablement engendrer plus de difficultés quant à la délimitation et la définition des questions. Afin d'éviter ce type de problèmes, nous allons donc nous baser sur le même principe selon lequel les questions impliquent la demande d'un acte verbal.

2.3. Typologie à partir des caractéristiques structurelles

Il est alors assez clair que la catégorie grammaticale des interrogatives ne correspond pas entièrement aux catégories sémantique ou pragmatique (Coveney 2011 : 112). Le fait de ne pas utiliser le point d'interrogation à la fin d'une question indirecte en estonien ou l'incertitude concernant l'emploi d'un point d'interrogation à la fin des questions rhétoriques en sont quelques preuves. De plus, il y a le dilemme toujours actuel en face duquel les chercheurs se trouvent – d'effectuer son étude sur la base d'un corpus oral ou écrit. Etant donné l'hétérogénéité des aspects dont il faut tenir compte en analysant les interrogations, un corpus oral propose probablement des résultats plus

pertinents grâce au fait qu'en outre des enregistrements, il comprend aussi des transcriptions. En effet, Kerbrat-Orecchioni (2001 : 88) souligne quatre type de marqueurs spécifiques pouvant servir à reconnaître les interrogations : les marqueurs lexicales comme un verbe performatif ; morpho-syntaxiques dont l'illustration est la présence d'un morphème interrogatif tel que *est-ce que* ou *hein* ; syntaxiques comme l'inversion du pronom sujet ; et prosodiques qui n'apparaissent que dans l'oral. Dans son œuvre, Kerbrat-Orecchioni tente de systématiser l'interrogation au niveau écrit et oral.

Néanmoins, il faut constater que la majorité des typologies élaborées partent de l'approche structurale sans regarder parallèlement leur fonction pragmatique. Cela constitue donc une grande partie de la théorie et c'est la raison pour laquelle nous en donnerons une vue d'ensemble dans le présent mémoire.

2.3.1. Contexte français

Dans son article traitant de l'interrogation directe, Coveney (2011 : 113) évoque la dichotomie fondamentale dans le contexte français entre l'interrogation totale et l'interrogation partielle. Cette distinction se fait à partir de la portée de l'interrogation, c'est-à-dire, en considérant la réponse probable. Ainsi définie, l'interrogation totale comprend les questions auxquelles il est possible de répondre par *oui* ou *non*. L'interrogation partielle, quant à elle, se compose de différents mots ou groupes de mots interrogatifs, souvent considérées aussi comme « qu » - interrogations (*ibid.*). Au sein de cette dichotomie plutôt vaste, il donne une liste plus complète et détaillée des structures interrogatives en évoquant par ailleurs qu'il s'agit d'une classification employée par un bon nombre de linguistes. Parmi ces variantes, nous pouvons trouver des marqueurs comme *est-ce que* et y compris les différentes variantes de celui-ci, intonation, inversion simple¹ et complexe, etc.

2.3.2. Contexte estonien

Partant des marqueurs structurels d'une part, et de la forme de la réaction potentielle, Helle Metslang (1981 : 58) a constitué une typologie des questions qui pourrait être

¹ Coveney utilise ici la notion *inversion du clitique*, Coveney, A. (2011 : 114)

considérée comme fondamentale dans le contexte estonien. Grosso modo, elle distingue trois types d'interrogation : interrogation totale (*üldküsilause*), questions alternatives (*alternatiivküsilause*) et interrogation partielle (*eriküsilause*). A partir de ces catégories, elle forme plusieurs sous-catégories dont certaines sont des formes hybrides. Comme nous pouvons le voir, il existe déjà une rupture entre la typologie de Metslang et celle proposée par Coveney car celui-ci ne distingue pas les questions alternatives bien qu'il mentionne que dans quelques langues, ce type de questions « prennent une forme particulière ». En français, par contre, elles sont vues comme deux interrogations totales juxtaposées (2011 : 113). Metslang comprend sous les questions alternatives des questions où un choix est donné à l'interlocuteur et normalement, elles commencent par la particule *kas* ('est-ce que').

Bon nombre de linguistes se sont pourtant penchés sur les particularités orales. Parmi ceux-ci Tiit Hennoste (2009, 2012, 2013, etc.), Andriela Rääbis (2004) et les autres qui ont modifié la typologie de Metslang en fonction de leurs propres études. En effet, dans l'article traitant des questions dans les dialogues d'information, ils envisagent cinq types de questions : questions ouvertes (interrogation partielle), questions alternatives et questions totales dont ils distinguent encore questions fermées introduites par *kas* 'est-ce que' (interrogation totale) qui visent la réponse entre *oui* et *non*, questions offrant une réponse qui demandent une confirmation et enfin, questions ayant pour but de solliciter l'information. Vu qu'il s'agit d'une classification empirique qu'ils développent au cours de l'analyse, il y a également le groupe « autres ».

2.4. Fonctions

Les études plus récentes, notamment celles d'Aidan Coveney (1996), de Françoise Cadet (1997) et de Virginie Quillard (2000, 2001) ont contribué à faire vaciller l'approche uniquement structurale. Partant d'une hypothèse pragmatique, Coveney met en place seize fonctions communicatives des interrogatives dans son œuvre *Variability in interrogation and negation in spoken French* (1996). Il les définit par ailleurs à partir de trois principes :

- 1) la relation entre le locuteur et l'interlocuteur,
- 2) les connaissances, croyances ou suppositions du locuteur,

3) le contenu propositionnel, c'est-à-dire la nature de la demande

Ainsi, il distingue les fonctions suivantes : demande d'information (*request for information*), demande d'opinion (*request for opinion*), vérification des connaissances de l'interlocuteur (*check on knowledge of addressee*), demande de clarification (*request for clarification*), demande de conseil (*request for advice*), demande de rappel (*request for reminder*) , suggestion (*suggestion*), demande d'action (*request for action*), proposition (*offer*), demande de permission (*request for permission*), assertion hésitante (*tentative assertion*), assertion empathique (*emphatic assertion*), question introduisant un thème secondaire (*sub-topic introducing question*), pré-annonce (*pre-announcement*) et post-annonce (*post-announcement*) (Coveney 1996). Comme nous pouvons le voir, c'est une taxinomie assez générale au sein de laquelle il ne fait pas d'autres sous-catégories. Pour lui, il est important d'observer les variations structurales et fonctionnelles issues des différences socioculturelles et d'âge. En outre, les fonctions telles que demande d'action et proposition sont incluses dans sa classification qui normalement, selon Kerbrat-Orecchioni appartiennent dans la catégorie des requêtes.

Gadet, quant à elle, semble soutenir la même hypothèse en s'interrogeant sur la variation de la syntaxe en français oral (1997 : 123). Elle partage donc la vision de Coveney concernant les différentes fonctions des questions. Dans ses études, Quillard se base, comme les autres, sur un corpus oral qu'elle a constitué à partir d'enregistrements multiples regroupant des locuteurs d'âges différents, de milieux différents ainsi que des situations différentes (2001 : 58). Elle part du même principe que Coveney (1996) mais en répartissant ses seize fonctions en trois grands groupes : les demandes de dire, les demandes de faire et les non-demandes par lesquelles elle comprend les questions rhétoriques (2001 : 59-60). Elle se concentre notamment sur la structure SVQ (sujet+verbe+mot ou groupe interrogatif) pour laquelle on utilise aussi le terme *In situ* pour « signifier la structure dans laquelle l'élément *qu* occupe la même position postverbale qu'occupe l'argument correspondant dans les déclaratives. » (Coveney 2011 : 114). Après avoir analysé son corpus, elle envisage « une répartition des structures interrogatives selon le locuteur, son statut social et son âge » (Quillard 2001 : 69). Plus précisément, son travail contribue à montrer que la structure SVQ est dans la plupart employée par les locuteurs ayant moins de 35 ans et en plus, par des catégories qu'elle appelle « intermédiaire » et « modeste » (*ibid.*). Une des situations incluses dans son étude est celle d'un débat médiatique entre un journaliste et un homme politique.

Elle a par ailleurs découvert que ce genre de format semble également favoriser la structure SVQ. De plus, une grande partie (60 %) des questions dans le débat médiatique comprend les questions dites introductives ayant pour objectif d'adoucir la demande de l'information qui suit (Quillard 2001 : 66). Nombreux sont donc les chercheurs qui suggèrent que les questions ne sollicitent pas qu'une information mais elles peuvent également avoir d'autres finalités. Ce qui nous empêche d'adopter leur classification fonctionnelle est le fait que selon leur eux, les demandes de faire sont également considérées comme des questions bien que Kerbrat-Orecchioni (2001) et Hennoste (2013) aient clairement placé ce type de demande sous la catégorie des requêtes. De plus, les différences socioculturelles ne jouent pas un rôle tellement significatif dans notre étude puisqu'elle se base sur un corpus constitué d'entretiens radiophoniques où les interviewés sont issus à peu près d'un même milieu social. Dans le cas en question, il s'agit soit de politiciens, soit de spécialistes dont le positionnement est celui d'une personne savante.

Par contre, Hennoste et son groupe de recherche distinguent clairement d'une part, les questions des requêtes et d'autre part, les différentes fonctions des questions dans des dialogues d'information. Même si, dans le tableau 2, nous pouvons voir que la catégorie des requêtes est toujours présente dans leur classification, ils font une distinction entre les questions et les requêtes. Ainsi, il est établi qu'en outre des questions ayant pour finalité d'obtenir une information, il existe tout un ensemble d'autres fonctions (Hennoste et al. 2013 : 8). Ils constituent leur classification partiellement à partir des études réalisées dans le cadre du projet de l'Institut Max Planck de psycholinguistique (Stivers, Enfield 2010: 2623; Hennoste, Rääbis 2004: 52, 56-113, 121-122, 154-157). Tous les deux partent par ailleurs du principe empirique, autrement dit, tous les exemples qu'ils ne parviennent pas à diviser dans une de ces catégories, sont placés dans le groupe « autres ». Si au cours de l'analyse, ils trouvent assez de caractéristiques en commun, ils formeront une nouvelle catégorie. Grosso modo, les catégories formées à partir de différentes fonctions se trouvent dans le tableau suivant :

Tableau 2. Les différentes fonctions des questions selon les études du projet de l'Institut Max Planck de psycholinguistique et du groupe de recherche de Hennoste

Requête de l'information (<i>request for information</i>)	Attend pour réponse de l'information sans assumer
Initiation de réparation de l'interlocuteur (<i>other initiation of repair, OIR</i>)	Désigne le problème trouvé par l'interlocuteur
Requête de confirmation (<i>request for confirmation</i>)	Attend une confirmation à la proposition
Estimation (<i>assessment</i>)	Estimation du locuteur qui attend une confirmation
Suggestion/offre/requête (<i>suggestion/offer/request</i>)	Demande une action physique
Question rhétorique (<i>rhetorical question</i>)	En général, n'attend pas de réponse
Bafouillage (<i>outloud</i>)	Les questions que le locuteur se pose
Précision des conditions de la réponse	Question posée par l'interlocuteur pour préciser les réponses possibles

Ce qui ressort du tableau est qu'ils ont ajouté la catégorie de la précision des conditions de la réponse qui partage des similarités avec l'initiation de réparation de l'interlocuteur. Cependant, ils font surgir deux différences importantes : d'abord, si la réparation peut se produire à n'importe quel moment de la conversation et de la part de n'importe quel locuteur, la précision, pour sa part, se place toujours entre la première question et la réponse attendue et elle est produite par celui qui répond. Deuxièmement, la réparation regarde toujours dans le passé et elle est quasiment toujours précédée d'un malentendu ou d'un problème auditif tandis que la précision regarde dans l'avenir et sert à créer les meilleures conditions pour une compréhension totale. Il sert donc à éliminer une grande partie des réponses probables (Hennoste et al. 2013 : 10).

Il est également important de mentionner la distinction qu'ils font au niveau de la syntaxe. Toute unité contenant un verbe est considérée comme phrase (*lause* en

estonien). Les unités sans le verbe, par contre, sont vues comme des syntagmes nominaux (*fraas* en estonien) (Hennoste et al. 2013 : 8).

Dans le cadre de cette étude, il faut pourtant tenir compte des caractéristiques unilingues et empiriques de ces deux dernières classifications. Comme les études effectuées dans le cadre du projet de l'Institut Max Planck de psycholinguistique ainsi que celles du groupe de recherche de Hennoste partent des principes empiriques, nous avons également décidé de prendre une approche empirique, c'est-à-dire, réaliser la classification au cours de l'analyse. Toutefois, dans la mesure où notre corpus comprend des cas similaires, nous pourrions effectuer notre propre classification à l'aide des classifications précédentes.

2.4.1. Le Projet de l'Institut Max Planck de psycholinguistique

Hennoste et les autres ont constitué leur classification des fonctions pragmatiques à partir de celle réalisée dans le cadre du projet de l'interaction multimodale réalisé par l'Institut Max Planck de psycholinguistique en 2007 (Hennoste 2013 : 7). Dans le cadre de ce projet, dix langues (l'anglais, le danois, l'italien, le néerlandais, etc.) ont été étudiées de manière comparative (Stivers et Enfield 2010 : 1). Toutes les recherches comprenaient un corpus d'un minimum de 350 questions tirées des conversations authentiques. Le but du projet en question était de collecter les données sur la séquence question-réponse dans plusieurs langues et enfin, d'analyser les variations formelles et fonctionnelles qui peuvent se produire dans un contexte interlinguistique (*ibid.*). Vu que le français n'est pas inclus dans leur projet, il serait donc intéressant de comparer les résultats de cette étude à ceux du projet évoqué.

2.4.2. Etudes typologiques

L'usage très répandu des questions dans une conversation quotidienne est probablement la raison pour laquelle cette thématique a longtemps passionné les linguistes. A mesure que les approches contrastives aient émergé, les chercheurs ont commencé à s'intéresser aux régularités et aux anomalies interlinguistiques pour voir s'il serait possible de mettre en place une typologie générale de toutes les langues. C'est alors

qu'un grand nombre d'études a été réalisé dans ce domaine qui a contribué à la création de ce genre de typologie. Coveney (2011 : 134), qui lui-même fait référence à Sadock et Zwicky (1985) établit que « les interrogatives totales semblent exister dans toutes les langues, ce qui n'est pas le cas pour les interrogatives partielles. ». L'un des projets plus fondamentaux dans ce domaine est le World Atlas of Language Structures (<http://wals.info/>) dont la première version en ligne a été publiée en 2008. Il s'agit d'un projet dont les données sont collectées par un groupe de 55 auteurs et c'est aussi le résultat d'une collaboration avec l'Institut Max Planck d'anthropologie. Ils ont étudié plusieurs aspects de l'interrogation tels que la position des particules interrogatives dans les questions totales et à partir de ces données, une typologie contrastive a été établie (Coveney 2011 : 134). A cause de la nature pluridisciplinaire des questions, il reste pourtant beaucoup d'aspects qui nécessitent être étudiés de manière plus approfondie.

2.5. Les caractéristiques d'une interview radiophonique

Comme Kerbrat-Orecchioni (2001 : 85), Bell et van Leeuwen (1994) mettent aussi en évidence que l'échange question-réponse constitue l'essentiel de tout type de conversation. Il est pourtant connu dans le domaine sociolinguistique qu'afin d'analyser un échange verbal le plus spontané possible, il vaudrait mieux avoir pour base une conversation familière qu'un entretien (Milroy 1987 : 39-67). Dans le domaine médiatique, l'interview a également reçu beaucoup d'attention en raison de son rôle central. C'est ainsi qu'il est établi que c'est un certain genre ayant des particularités qui le distinguent de tout autre échange verbal et qu'il faut prendre en considération. En ce qui concerne les objectifs de cette étude en particulier, les interviews semblent toutefois présenter quelques avantages fondamentaux. Comme le confirment certains sociolinguistes, les entretiens font un bon matériel de recherche du fait qu'il s'agit d'un lieu de confrontation et de discussion entre deux approches difficilement conciliables : la sémantique pragmatique et l'analyse de conversation (Léon 1999 : 285). Cela permet d'analyser à la fois plusieurs aspects qui jouent un rôle important quant à l'interrogation tels que l'intention de l'interviewer et les moyens linguistiques qu'il utilise pour atteindre son objectif ou bien l'enchaînement, c'est-à-dire comment l'interviewé réagit à ses paroles. Enfin, les interviews sont accessibles librement et en général, d'une qualité de son optimale, ce qui permet de les analyser plus facilement.

Ce qui nous intéresse dans le cadre de ce mémoire, c'est le côté de l'interrogation. Il va de soi que le choix des structures utilisées dépend de la situation communicative. Pour en donner quelques illustrations, Jacqueline Léon (1992) évoque que la particule « est-ce que » est beaucoup plus employée dans les interviews publiques tandis que dans les échanges familiers, ce type de construction est plutôt rare. En outre, Quillard (2001) a découvert dans son étude que les constructions *in situ*² sont plus fréquemment employées par les locuteurs plutôt jeunes.

L'un des aspects qu'il n'est pas possible d'ignorer en analysant les interviews est la question du pouvoir. Un entretien n'est pas comme toute autre conversation du fait qu'il est inégal déjà par sa nature – c'est à l'interviewer de le diriger et poser des questions (Wang 2006). En réalité, les interlocuteurs ne suivent toujours pas les principes et c'est ainsi qu'il y a beaucoup d'illustrations où les interviewés, en dépit de leur rôle d'informateur, commencent à poser des questions.

2.5.1. Différents types d'interviews radiophoniques

Les interviews sont normalement étudiées d'une perspective thématique ou structurelle. En gros, les chercheurs Clayman et Heritage (2002) distinguent trois types d'interviews : l'interview d'actualité où l'interviewer représente l'auditoire et a ainsi le droit de poser des questions plus directes ; l'interview politique où un sujet actuel est traité par un homme politique ; et enfin l'interview avec un expert qui vise un interviewé ayant des connaissances dans un certain domaine. Au sein de la catégorie des interviews d'actualité, Montgomery (2008) distingue par ailleurs les interviews avec un correspondant, avec des gens ordinaires, avec des experts et avec des personnes dites importantes. Ce qui en ressort est que les différents types tendent à s'entremêler et qu'il est parfois presque impossible de distinguer les uns des autres. Pour la base de cette étude, nous avons choisi des interviews d'actualité qui présentent pourtant quelques divergences, surtout au niveau des rôles. Alors, nous faisons la différence entre les interviews avec un correspondant et avec des personnes importantes, y compris les hommes politiques.

² Voir page 20

Dans le cadre du présent mémoire, nous partirons donc du principe que les interviews radiophoniques sont un certain type de conversation ayant des particularités intrinsèques. De plus, quoique l'interview soit l'élément central dans le journalisme et qu'il existe évidemment tout un ensemble de théorie de cette pratique, notamment les études de Clayman et Heritage (2002), Montgomery (2008) ou celle de Toomas Kelt (2009) en estonien, nous nous concentrerons sur les aspects linguistiques en laissant de côté l'analyse des stratégies de l'interviewer, sauf si celles-ci se reflètent dans son fait langagier.

3. Corpus et méthodologie

3.1. Corpus

L'unité de base choisie pour ce travail est de nature interactionnelle. Le mémoire se base sur les interviews radiophoniques issues des sites d'Internet des émissions estoniennes et françaises. Il est évident qu'une telle collecte de données a des atouts ainsi que des faiblesses. Nous avons décidé d'analyser les interviews radiophoniques pour plusieurs raisons. Tout d'abord, comme il s'agit d'une analyse linguistique et pragmatique, nous avons exclu les interviews télévisées pour éviter l'effet du visuel qui est un des éléments importants dans ce genre. Deuxièmement, les interviews radiophoniques se présentent sous la forme d'une conversation authentique dont le caractère permet d'analyser la langue orale. Ensuite, c'est un genre bien défini lors duquel il est sûr qu'au moins un des interlocuteurs posera des questions. Outre l'authenticité et la nature interrogative, il y a aussi l'aspect de l'accessibilité. Les émissions radiophoniques sont facilement disponibles en ligne et il n'est donc pas nécessaire d'enregistrer la conversation pour l'analyse. De plus, ce genre existe dans toutes les cultures, ce qui rend possible une étude contrastive sur le même contexte linguistique et sur les mêmes relations sociales. Quant aux points négatifs, le genre défini peut borner la conversation considérée authentique et établir quelques contraintes. Il y a donc ceux qui critiquent ses caractéristiques restrictives en disant qu'elles imposent certains rôles aux interlocuteurs. Entre autres, Hutchby (2006) a constaté qu'il ne s'agit même pas d'une conversation typiquement conventionnelle où chacun a un rôle défini mais d'une tradition dont les règles sont bien connues et généralement respectées. Cependant, il nous semble qu'en tenant compte des particularités des interviews radiophoniques, nous arrivons à trouver les relations entre la structure et la fonction des questions dans ce type d'échange verbal. Une telle analyse sert également à voir comment les questions dans les interviews diffèrent de celles qui se produisent dans une conversation familière.

Afin de collecter des questions comparables dans les deux langues, il existe plusieurs aspects qu'il faut prendre en considération. Alors, le choix des émissions a été fait selon les critères suivants :

- a) **Le thème**, c'est-à-dire, il fallait trouver des interviews traitant du même sujet pour éviter une grande variation au niveau lexical. Ce qui nous semblait le plus problématique lors de la collecte des données, c'était de trouver un nombre suffisant d'interviews estoniennes pour constituer le corpus. Le seul sujet aussi récurrent dans les médias français qu'estoniens, était celui concernant la crise des réfugiés en Europe.
- b) **La durée** était également un des aspects fondamentaux car le nombre et le caractère de questions posées au cours d'une interview dépend de sa longueur. S'il s'agit d'une interview plutôt brève, l'interviewer a la volonté de poser plus de questions et ainsi laisser l'interviewé moins parler. Notre corpus ne comprend donc que des entretiens dont la durée est entre 8 et 10 minutes.
- c) Après avoir écouté les interviews estoniennes, une grande différence dans la façon de parler de l'interviewer est ressortie. Les journalistes estoniens ont tendance à poser des questions de manière plus agressive lorsqu'ils sont en face de la personne possiblement responsable du problème en question et lorsqu'il s'agit d'une interview politique. Nous avons donc décidé de distinguer les cas où l'interlocuteur peut être considéré comme responsable aux yeux de l'interviewer et les cas où **le rôle de l'interviewé** n'était que l'informateur. A cause des pratiques culturellement différentes, nous n'avons pas réussi à trouver des interviews françaises où le rôle de l'interviewé corresponde à celui d'un simple informateur. Le média français semble donc être plus provocateur et favoriser aller directement à la source. Force est de constater qu'ils en ont la possibilité car les hommes politiques français ont plus de pouvoir en termes de la crise européenne des réfugiés. Rares sont les cas où les journalistes estoniens ont une possibilité pareille.

3.1.1. Émissions estoniennes

Notre corpus comprend des questions tirées de deux émissions radiophoniques estoniennes. Les émissions qui, à notre avis, correspondent aux critères mentionnés ci-dessus sont *Uudis +* de la chaîne Vikerraadio, *Agenda* de Raadio2 et les interviews réalisées dans les actualités de Kuku raadio. Nous avons analysé 6 entretiens de la

première émission et 2 entretiens des deux dernières. Il est important de constater que l'interviewer varie aussi en fonction de l'émission. Au total, le corpus estonien consiste donc en 10 entretiens dont 5 sont considérés comme ceux où l'interviewé est responsable et 5 où il est censé donner de l'information. A partir de ces interviews, nous avons fait ressortir 81 questions qui forment la base de notre corpus.

3.1.2. Émissions françaises

Quant aux émissions radiophoniques françaises, il est très difficile d'en trouver sans visuel. C'est ainsi que nous avons décidé d'analyser l'audio de deux émissions dont la vidéo était disponible en ligne mais qui sont pourtant censées passer à la radio. Partant des mêmes critères, nous avons choisi pour l'analyse l'émission *L'invité de RTL* et celle de France Info *L'interview politique*. Le nombre total des entretiens français étudiés n'est pas aussi grand que celui des estoniens du fait que lors d'un entretien français plus de questions ont été posées. Ainsi, le corpus est constitué sur la base de 6 entretiens dont un seul est tiré de l'émission *L'interview politique*. En ce qui concerne le rôle de l'interviewé, toutes sont des interviews où l'interlocuteur est un politicien ou une politicienne considéré(e) comme responsable du problème actuel. De plus, il s'agit de deux différents interviewers. Dans le corpus du travail, nous avons donc inclus 101 questions tirées de ces interviews.

3.1.3. Transcriptions

Comme il s'agit d'une étude qui se base sur un corpus oral, il a été nécessaire d'effectuer une transcription à partir des enregistrements vocaux. Pour transcrire les textes estoniens, l'Institut cybernétique de l'Université de technologie de Tallinn a créé un logiciel qui est disponible gratuitement en ligne (<http://bark.phon.ioc.ee/webtrans/>). Il s'agit d'une méthode extrêmement utile qui est, en plus, facile à manipuler. Tout ce qu'il faut faire est d'accéder le lien donné et télécharger le fichier audio sur le site et dans 10 minutes environ, la transcription sera envoyée sur l'adresse mél inséré. Il faut pourtant mentionner que le texte reçu est assez primitif et nécessite certainement des corrections.

Quant aux entretiens français, il n'existe pas de logiciel qui permette une transcription automatique comme celui en estonien. Il nous fallait donc transcrire les 6 interviews françaises de manière manuelle. Cependant, nous avons réalisé les transcriptions à l'aide du logiciel *Transcriber* qui sert à segmenter la conversation et de cette façon, faciliter le processus de transcription.

Il va de soi que la transcription ne peut pas refléter l'enregistrement à cent pour cent. En réalisant les transcriptions, nous partons des conventions de transcription qui ne sont pas identiques dans les deux langues. Vu que la finalité de notre mémoire n'est pas une analyse fine de la prononciation, nous avons décidé de laisser de côté quelques éléments de la transcription qui sont rigoureusement suivis lors d'une analyse phonétique. Nous avons donc essayé d'adapter les deux systèmes parallèles afin de créer des transcriptions qui seraient à la fois faciles à lire et qui respecteraient la prosodie et les particularités des deux langues analysées (voir l'annexe).

Pour définir les principaux traits prosodiques comme l'accent, l'intonation et les pauses le logiciel *Praat* a été utilisé. Celui-ci permet également de segmenter la conversation et mesurer la longueur des pauses et aide ainsi à définir l'intonation.

3.2. Méthode

Dans cette partie, nous présenterons la méthode à partir de laquelle nous analyserons les données du corpus. La méthode choisie est censée procurer des informations sur les relations entre la forme et la fonction des questions et enfin, elle devrait nous permettre d'étudier les résultats d'une perspective contrastive. A l'aide de la méthode expliquée ci-dessous, les formes et les fonctions des questions seront donc définies et analysées.

3.2.1. Système de codage de Stivers et Enfield

L'un des plus grands projets organisés pour une analyse structuro-fonctionnelle des questions est celui mené par l'Institut Max Planck de psycholinguistique. Dans le cadre de ce projet, un système de codage a été mis au point qui propose à tous les chercheurs une approche unique et intrinsèque à cette étude afin d'avoir les données pertinentes. La création d'un nouveau système avait pour but d'offrir un moyen d'analyse pour ceux

qui s'intéresseront à l'étude des paires question-réponse en interaction dans l'avenir (Stivers et Enfield 2010 : 1). Dans leur article, le groupe de chercheurs participants a par ailleurs proposé un certain nombre de critères d'inclusion et d'exclusion pour l'identification des questions. Ainsi, pour être incluses dans l'analyse, les séquences doivent suivre les critères suivants :

- a) Il est possible de définir la question soit par sa forme, c'est-à-dire avoir des traits lexico-morpho-syntaxiques ou prosodiques, soit par sa fonction (solicitation d'information, de confirmation, etc.)
- b) Les particules exclamatives telles que *Vraiment ?*, *Ah oui ?* sont considérées comme des questions fonctionnelles. Pourtant, elles sont incluses dans le corpus parce qu'elles servent également à demander de l'information.
- c) Les questions sollicitant une reconnaissance (*acknowledgement*) de la part de l'interlocuteur au milieu de la conversation ne sont pas analysées en tant que telles car ce n'est pas exactement une demande de confirmation ou d'affirmation.
- d) Les questions présentées en discours rapporté ne sont pas incluses dans l'analyse.
- e) Les demandes d'un acte physique et non-verbal ne sont pas vues comme questions mais comme requêtes.

Le système développé vise la participation de plusieurs codeurs qui sont tous munis d'un tableur contenant les questions du corpus. Pour chaque codeur, des critères ont été posés sous la forme d'une question. De cette manière, à l'aide des inter-codeurs, la structure et la fonction des énoncés ont été identifiées. Le tableur comprend des critères comme 'Est-ce que la forme de l'énoncé est interrogative ?' (*Is the utterance formally a question?*), 'Est-ce que la question totale est marqué de manière négative?' (*Is the polar question marked with a 'turn-final element'?*), etc. (Stivers et Enfield 2010: 2-7). En outre, ils distinguent les multi-questions, c'est-à-dire les cas où l'interviewer pose plusieurs questions dans une séquence. Nous faisons aussi la même distinction. Vu que ce type de questions sont extrêmement récurrentes dans le corpus estonien, nous avons décidé de faire sortir ce type de questions pour observer les différentes combinaisons et pour savoir quelle est la motivation derrière ces questions.

Sur la base du corpus, une distinction tripartite a été faite : les questions polaires, dites totales (ayant pour réponse *oui* ou *non*), questions partielles et questions alternatives.

Dans leurs recherches, Hennoste (2013) et son groupe de recherche se basent également sur le modèle élaboré dans le cadre de ce projet, il s'agit donc quasiment du même système de codage. Toutefois, leur classification distingue aussi trois types de questions totales : les questions fermées, les questions proposant une réponse et les questions ayant pour but de solliciter de l'information.

Une grande différence qui surgit est celle concernant le caractère de l'unité de base. Dans le cadre du projet de l'Institut Max Planck, les chercheurs ont étudié un matériel audiovisuelle en tenant compte à la fois les réactions corporelles des interlocuteurs (les gestes, les regards, etc.) et les aspects temporels, autrement dit, combien de temps l'interlocuteur prend avant de répondre et s'il réagit physiquement durant la pause.

3.2.2. Classification

Notre but dans ce mémoire sera d'étudier les questions au sein d'une langue pour voir dans quelle mesure leur forme diffère en termes de la fonction et enfin, de comparer les résultats des deux langues. Il nous faut donc tout d'abord classer les questions selon leur forme et ensuite selon leur rôle dans la communication. Comme Hennoste (2013 : 8), nous partons d'ailleurs du principe qu'explicitement, la question est toujours une demande d'information mais il y a des cas où une fonction implicite s'y ajoute. Ayant catégorisé les questions, nous réaliserons une analyse plus approfondie des séquences question-réponse afin de déterminer la fonction de chacune des questions. Prenant pour la base la typologie employée dans les travaux de l'Institut Max Planck ainsi que ceux effectués par Hennoste, les actes réalisés par telle ou telle question seront mis en évidence. Néanmoins, il est essentiel de constater qu'il s'agit d'une étude empirique. C'est pourquoi nous n'essayons pas d'encadrer les questions afin qu'elles correspondent parfaitement à la typologie proposée. Nous tenterons d'élaborer notre classification qui reste pertinente dans les deux langues, partant cependant de la classification qui est mentionnée dans le chapitre 2.4., au cas où il y a des chevauchements.

4. Analyse

Dans cette partie, nous analyserons les données du corpus. Notre première démarche sera d'observer la forme et la fonction des questions dans les interviews estoniennes ainsi que françaises. Ainsi, nous essayerons de répondre aux questions de recherche suivantes :

- 1) Quelles sont les formes interrogatives employées au cours d'une interview en estonien et en français ?
- 2) Est-ce qu'il y a des structures qui sont toujours utilisées en corrélation avec certaines fonctions ?
- 3) La comparaison interlinguistique, nous révèle-t-elle des similitudes ou des différences quant aux formes et fonctions des questions dans ce type d'échange verbal ?

Afin de réaliser cette analyse, nous examinerons d'abord le paradigme des questions en estonien et ensuite, celui en français que comprend notre corpus. Il est par ailleurs important de constater que même si la recherche se base sur un corpus oral et que nous y accorderons beaucoup d'importance, du fait que la réécoute des interviews prendrait énormément de temps, nous nous concentrerons sur les transcriptions réalisées à partir de ces interviews. Etant donné les objectifs de la présente étude, les transcriptions ne suivent pas complètement la prononciation. Cependant, l'intonation et l'accent en tant qu'aspects incontestablement significatifs en ce qui concerne les questions de forme assertive sont pris en considération.

4.1. Questions en estonien

La sélection des questions en estonien que comprend notre corpus nous permet de mettre au point une classification qui n'est par ailleurs pas loin de celle proposée par Hennoste (2009 : 345). Ainsi, la distinction principale est faite entre les questions partielles, les questions alternatives et les questions totales. De plus, au sein de la catégorie des questions totales, nous distinguerons les questions fermées visant comme réponse *oui* ou *non*, les questions qui demandent une confirmation, et enfin, les

questions ouvertes sous la forme de l'interrogation totale mais ayant pour but de solliciter l'information. En plus de cette classification évoquée également par Hennoste, un autre type surgit en analysant notre corpus de manière plus approfondie. Il s'agit des questions « cumulées » que Stivers et Enfield (2010 : 3) appellent des multi-questions surproduites. Ce sont des séquences où se trouvent plusieurs questions suivies l'une de l'autre. Vu qu'il s'agit d'un type récurrent, notamment en estonien, nous avons pourtant décidé de l'inclure dans notre analyse en y observant deux aspects : l'intention de l'interviewer pour voir s'il s'agit d'une autoréparation ou du changement de la portée épistémique et aussi si celle-ci est censée solliciter plus d'information ou au contraire, faciliter la vie de l'interviewé.

Tableau 3. Distribution des différents types de questions dans le corpus estonien en nombres absolus

Questions partielles	Multi-questions	Questions alternatives	Questions totales			Total
26	21	4	30			81
			QF	QR	QO	
			8	20	2	

Le tableau ci-dessus montre que le corpus de notre étude comprend un total de 81 questions estoniennes dont 26 occurrences sont des questions partielles, 21 sont des multi-questions, 4 sont des questions alternatives et les autres 30 des questions totales. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une analyse quantitative mais surtout qualitative, nous pouvons remarquer que le taux des questions partielles est quasiment le même que celui des questions totales. Quant à la distinction faite au sein de la catégorie des questions totales, les questions fermées (QF) (8 occurrences) et les questions offrant une réponse (QR) (20 occurrences) sont les plus récurrentes. Le taux des deux autres types est déjà moins élevé car il y a 4 occurrences contenant une question alternative et seulement 2

occurrences qui comprennent une question ouverte (QO). D'ailleurs, la fréquence d'apparition des multi-questions est également donnée du fait que c'est un sous-type qui se compose soit de plusieurs questions partielles, soit d'une question partielle et une question totale et dont nous analyserons aussi la structure. Ce qui ressort du corpus est donc que ce type de questions peuvent être combinées de deux ou plusieurs questions partielles (6 occurrences) ou il peut s'agir d'un type mixte composé d'une question partielle et d'une question totale (13 occurrences) ou enfin, de deux questions totales (2 occurrences). Comme c'est un type caractéristique des interviews estoniennes, nous l'analyserons de façon plus approfondie.

4.1.1. Questions partielles

Notre corpus comprend donc 26 questions partielles dont toutes les occurrences sont des phrases complètes qui commencent par un mot ou un groupe interrogatif. Il y a une seule question dont le mot interrogatif se place à la fin de la phrase. Ce type nous propose une large gamme de pronoms et d'adverbes comme *kes* 'qui', *mis* 'quoi', *kus* 'où', *miks* 'pourquoi' et grâce aux déclinaisons, ce paradigme grandit même plus : *mida* 'quoi', *kuhu* 'où', *millega* 'avec quoi', etc. Dans son étude, Hennoste (2013 : 11) évoque qu'en estonien, il y a deux séries principales des groupes interrogatifs – celui de *mis* (quoi) et celui de *kui* qui n'a pas d'équivalent précis en français mais pourrait être traduit 'dans quelle mesure'. Notre corpus reflète aussi une prééminence de ces deux mots interrogatifs qui, en se combinant avec les adjectifs ou les adverbes, forment un groupe interrogatif (*kui palju* 'combien', *kui suur*, *kui üksmeelselt*, *mismoodi* 'de quelle manière', etc.). Les mots interrogatifs les plus courants sont *milline* et ses variantes plurielles ou déclinées ('quel/lequel') et *kuidas* ('comment'). Le tableau illustrant ces données se trouve ci-dessous :

Tableau 4. Les différents mots et groupes interrogatifs dans les questions partielles

Forme	Information
Milline/millist	7
Kuidas	10
Kui+ adverbe	2
Kuhu	1
Mismoodi	1
Mida	2
Mis+ adverbe	1
Mis	1
miks	1

Comme nous avons pu le voir dans le tableau 3, un grand nombre de questions sont des multi-questions dont une question (et souvent la principale) est partielle. Vu qu'il y a plusieurs aspects dont une telle cumulation dépend, elles seront traitées à l'écart des questions partielles. Quant aux fonctions des questions partielles, il n'y a qu'une seule : sollicitation de l'information. Il est établie que la fonction principale des questions partielles et celle de solliciter l'information. Cela explique le grand nombre des questions ayant la finalité d'une collecte des informations. En effet, les interviews estoniennes que comprend notre corpus sont toutes des interviews d'actualité, c'est-à-dire quel que soit l'interlocuteur en face de l'interviewer, celui-ci est censé demander de l'information à l'intérêt de l'auditoire. Ainsi, la majorité des questions commencent par un mot interrogatif et servent vraiment à demander de l'information.

(1) X : (...) *pigem olnt nii et =e :t=et meil on tugiisikuid 'ootel pigem kui 'see et meil on neid vähe.*' Nous avons plutôt des personnes à l'attente'

Y: *aga=milline on üks 'hea kandida:at saamaks tugiisikuks.* (langev)
 'Mais comment est un candidat idéal pour devenir la personne offrant de l'aide social'

X : *no=muidugi* 'ideaalne kandidaat on inimene kellel on kokkupuude :
sotsiaaltööga näiteks (...) 'Un candidat idéal est bien sûr une personne qui
a déjà des expériences dans le domaine social...'

(2) Y : *hh. ja mis neist siis* 'Eestis edasi saab kui ee läbimõeldud on
see 'kuhu nad paigutatakse: kes nendega tegelema hakkab no sisuliselt
'hoolitseme nende eest. 'et qu'est-ce qui va se passer ensuite, leur
logement est bien délibéré, qui va s'occuper d'eux ? Ils sont pratiquement
notre responsabilité.'

X : *ee jah: et nende: juba* 'lennujaamas siis kohtub ee kohtuvad nad oma:
tugiisikutega ja: ja=põhimõtteliselt on=on sotsiaalministeerium tegelenud
siin sellega et nende vastuvõtt oleks=oleks võimalikult ee sujuv. (2.3)

Y : *aga täpsemalt* 'kuhu (.) nad paigutatakse ?

X : *me:* *präagu sii:s* Tallinnasse ja Tartusse.

Les exemples précédents illustrent le moyen le plus traditionnel pour obtenir de l'information. Bien que l'étude de Hennoste (2013) montre que les questions partielles peuvent avoir d'autres fonctions aussi comme celles de l'initiation de réparation de l'interlocuteur et la précision des conditions de la réponse, le format de l'interview n'en présente pas. Selon la théorie de Levinson (2012), les questions partielles sont les plus exigeantes pour l'interlocuteur car le locuteur se met généralement dans la position de non-savant et demande ainsi le plus d'information. Dans l'exemple (1), l'interviewer (Y) voulait d'abord savoir s'il y a encore une possibilité de postuler pour le travail bénévole si jamais les auditeurs sont intéressés. Ayant eu une réponse affirmative, Y demande plus d'information en mettant l'accent sur le mot *hea* qui montre comme s'il voulait un portrait d'un candidat idéal mais implicitement, il veut savoir s'il y a des connaissances particulières qui sont nécessaires pour postuler. Dans l'exemple (2), nous voyons que Y pose d'abord une multi-question composée des mots interrogatifs *mis* ('quoi'), *kui läbimõeldud* ('leur logement est bien délibéré') qui n'est pas très bien préparée d'où la répétition des mots (*ja* 'et', *on* 'est', etc.). Or, il rajoute une question offrant la réponse à la fin qui permet par ailleurs à X de choisir à quelle partie répondre. Il est évident que X est censé donner le moins d'information possible sur les personnes qui arrivent et il essaye de contrôler soigneusement ce qu'il dit. Les pauses et les

répétitions en sont une preuve. Ensuite, il y a une pause plus longue qui signifie que Y ne reçoit pas la réponse souhaitée. Il reformule donc la question à l'aide de *kuhu* 'où' en y ajoutant *täpsemalt* 'plus précisément' qui montre que c'est l'information qu'il attendait depuis le début et que suggère aussi l'accent mis sur le mot *kuhu* 'où'. Il est évident que X ne sait pas exactement quelle information il peut donner puisqu'il commence en disant *me präägu* 'pour le moment, nous', s'interrompt et précise la réponse avec les noms des agglomérations.

Il semble par ailleurs que la valeur épistémique de différentes questions partielles varie. Ainsi *mis* 'quoi' et *kuidas* 'comment' exigent une explication plus détaillée que *kuhu* 'où' ou *kes* 'qui'. Cela pourrait aussi expliquer pourquoi la question qui commence par *mis neist edasi saab* 'qu'ils vont devenir' ne permet pas d'avoir la réponse à la question *kuhu* 'où'. Outre la valeur épistémique, le locuteur, dans ce cas-ci l'interviewer a toujours son propre point de vue qui ne devrait pas se faire sentir lors d'une interview objective. Néanmoins, nous remarquons des questions où l'opinion de celui-ci se présente à l'aide des marqueurs *siis* ('alors') ou *üldse*.

(3) X : (...) *kui Eesti oli andnud nüit (.) neile: omapoolse: nõusoleku siis ee küsiti veel nendelt inimestelt kas nad on nõus sii:s ee Eestisse ümber paigutama.* 'quand l'Estonie leur avait donné l'autorisation, on a demandé à ces personnes s'ils étaient d'accord d'y déménager.'

Y : *kui palju nad ültse=sis* 'teavad Eestist. 'qu'est-ce qu'ils savent sur l'Estonie'

X : *ee nad teavadki: mm selliseid põhifakte: kus Eesti asu:b mis on meie üldine: kultuuriline taust mis on: sii:n ühiskonnas lubatud (.) mittelubatud (...)* 'Ils connaissent les choses principales, où l'Estonie se situe, quelle est notre milieu culturel, ce qui est permis et non dans notre société (...)'

Dans l'exemple ci-dessus, l'interviewé (X) explique le processus lors duquel les réfugiés ont été choisis et l'interviewer (Y) veut par la suite savoir ce qu'ils savent de l'Estonie. Au premier abord, il s'agit donc d'une demande de l'information mais grâce à l'adverbe *üldse*, l'opinion de Y devient visible et celui-ci ne croit pas effectivement que les réfugiés puissent avoir des connaissances sur l'Estonie.

4.1.2. Multi-questions

Greatbach (1998) a mis en évidence quelques critères afin qu'une interview puisse bien fonctionner. Il dit par ailleurs que la règle d'or des entretiens dans le journalisme est de poser une question à la fois. Toomas Kelt (2009) soulève dans son étude sur les pratiques des interviews radiophoniques estoniennes que poser plusieurs question à la fois est une des principales erreurs des journalistes. En observant notre corpus, nous remarquons la même tendance. De plus, leur réaction prouve que ce genre de questions semble être très confus pour les interlocuteurs car ils prennent quelques secondes pour réfléchir et commencent, en général, par répondre à la dernière question. En revanche, il peut arriver qu'ils ne répondent directement à aucune question et font leur interprétation de l'ensemble des questions posées (Kelt 2009 : 42). Prenons l'exemple (4) où la question est composée d'abord d'une question offrant une réponse qui se présente en tant que déclaration. Toutefois, l'interviewer change par la suite la construction en celle d'une question partielle. Le processus de répondre se fait à l'inverse : l'interviewé répond d'abord à la question partielle et ensuite reprend la question précédente. Ce qui est intéressant ici c'est une certaine confusion de la part de l'interviewé qui, initialement, répond à la question totale (*oui*), ensuite à la question partielle et enfin, continue rapidement avec la première idée.

(4) Y : *miski ei takista neil ka: iseenesest illegaalset siit Eestist jällegi kuhugi edasi 'mujale minna või = m:a ei tea mis neist 'vietnamlaste näiteks sai.* (Rien ne les empêche de partir illégalement ou je ne sais pas, qu'est-ce qui est arrivé à ces vietnamiens ?

X: *jah vietnamlased on ((hingab välja)) tõepoolest sii:n omal käel siit riigist lahkunud aga: jah et miski ei takista neid 'tõesti siit ka ise=ise lahkumast.*
'Oui, les vietnamiens sont vraiment partis. Mais oui, rien ne les empêche de partir d'ici.'

L'idée d'Heritage (2012) selon laquelle la séquence question-réponse comprend toujours un positionnement épistémique s'y applique. Il suggère que les questions partielles sont l'évidence du décalage d'information le plus grand entre les interlocuteurs tandis que les questions de forme déclarative montrent que la rupture

n'est pas tellement grande. En général, l'interviewé est celui qui possède l'information, ce qui explique les nombreuses questions partielles. Levinson (2012), de sa part, souligne que les reformulations et les multi-questions qui en résultent s'expliquent à l'aide de la notion du « coût social ». Etant donné que les questions partielles exigent le plus d'un interlocuteur, il y a souvent la tendance de reformuler la question partielle en la remplaçant par une question totale pour changer son positionnement épistémique et pour diminuer l'obligation de l'interlocuteur. C'est pourquoi nous allons observer deux aspects :

- 1) les traits prosodiques, notamment s'il y a une pause entre les questions ou l'interviewer ne laisse pas la possibilité de répondre à une seule question.
- 2) le positionnement épistémique, c'est-à-dire si le mouvement se réalise des questions partielles vers les questions totales ou vice versa.

Comme il est indiqué dans le tableau 3, notre corpus comprend 21 multi-questions dont la plupart sont les combinaisons de questions partielles et de questions totales (13 occurrences), 6 sont des questions comprenant deux ou plusieurs questions partielles et seulement 2 occurrences de plusieurs questions totales. En ce qui concerne le positionnement épistémique, il y a plus de mouvement vers les questions partielles (9 occurrences). Cela prouve que dans les interviews, la reformulation se produit plutôt à l'inverse en augmentant « le coût social » pour l'interviewé parce que l'objectif de l'interviewer est d'obtenir le plus d'information possible.

(5) Y : *kas te olete Haapsalu inimestega rääkinud selles mõttes et=et mida nad arvavad nendest pagulastest* 'est-ce que vous avez parlé avec les gens à Haapsalu, ça veut dire que qu'est-ce qu'ils pensent des réfugiés'

X : *no ma arvan et Haapsalus on nii nagu Eestiski et inimesi on inimestel on erinevad arvamused et meie oleme väga paljude inimestega kohtunud silmast silma ja=ja alati on nende seas inimesi kes on võib=olla natukene skeptilised või murelikud (...)* 'Je pense qu'à Haapsalu, comme partout en Estonie, il y a des différentes opinions et que nous avons rencontré beaucoup de personnes et il y a toujours celles qui sont un peu inquiètes ou sceptiques (...)'

Nous voyons dans l'exemple (5) que l'interviewer (Y) commence la question avec la particule *kas* 'est-ce que' mais l'ayant énoncé, il se rend compte que la réponse *oui* ou *non* n'apporte pas beaucoup d'information et c'est ainsi qu'il essaye de se corriger en précisant avec *mida* 'qu'est-ce que'. Quant à ce type de questions où la question totale se trouve en tête de la séquence et est suivie d'une question partielle, il semble s'agir de l'autocorrection que l'interviewer exerce car sa confusion est reflétée par un certain balbutiement, la manière de chercher les paroles. D'ailleurs, selon ce que Toomas Kelk (2009) suggère, ce type de multi-questions peut être aussi une manifestation de la préparation insuffisante de l'interviewer.

Il paraît donc qu'à un certain moment, vu que l'interviewer ne peut pas couper brusquement son discours, il cherche des moyens pour en sortir. Ce sont souvent des conjonctions comme *või* 'ou', et ou bien des phrases de précision *sellest mõttes, see tähendab* 'ça veut dire' qui sont employés. C'est pourquoi il y a un certain nombre de phrases qui semblent être des questions alternatives mais qui finalement, changent en question partielle comme dans l'exemple suivant :

(6) Y : *hh. no=avalikkuse huvi ajakirjanduse huvi nende vastu on ee väga suur =ee kas nad peavad sellega leppima või=või: kuidas nendega selles osas toimitakse. 'Est-ce qu'ils doivent l'accepter ou comment on va gérer la situation ?'*

X. : *no nagu ma ütlesin et tegelikult need inimesed on=on palunud privaatsust (...) 'Bon comme je l'ai dit, ces personnes ont demandé de respecter leur vie privée (...)'*

L'exemple (6) nous montre comment l'interviewer (Y) a reformulé sa question afin d'avoir des renseignements plus détaillés parce qu'une question alternative telle que *Est-ce qu'ils doivent accepter l'intérêt que le média leur porte ou non ?* ne serait pas très informative pour les auditeurs.

Outre le type auquel nous venons de faire référence, notre corpus présente également un cas particulier où l'interviewer a déjà dès le début l'idée de poser deux questions à la fois. Voici une illustration :

(7) Y : *jaanuari alguses kehtestati ajutiselt piirikontroll ka: Saksamaaga. **kas =ja kuidas on see häirinud tavaliste inimeste liikumist tööl käimist teistes riikides kaubavahetust teiste riikidega***

X : *ma olen rääkinud ka jälle siin mõne mõne inimesega kes meil ee just sedasama nii=öelda Saksa piiri ületab ja=ja jällegi et ega: nagu peale selle et ebamugav ei ole: nagu midagi keegi mulle välja toonud*

Dans l'exemple ci-dessus, l'interviewer (Y) pose deux questions sans laisser la possibilité de répondre. Vu que notre corpus comprend plusieurs cas pareils, il nous semble qu'il s'agit d'une stratégie de s'exprimer de façon économique. Il ne faut pas oublier que le format de ce type d'émissions radiophoniques ne permet pas une longue conversation et ainsi, au lieu de formuler deux questions séparées, l'interviewer peut avoir plus d'information immédiatement. En général, l'interlocuteur répond directement à la seconde question parce que s'il connaît l'information, il va de soi que le premier argument ne nécessite pas être confirmé et il peut donc le passer.

Il y a pourtant des occurrences où l'interviewer change la question vers la question totale et réduit ainsi « le coût social » pour l'interviewé comme dans l'exemple ci-dessous :

(8) Y : *ee ma loen postimehe uudisest et i:raagi perekond räägib 'araabia keelt ee (.) hh. see tähendab siis 'mida et ee nendel peab ka 'tõlk Eestis kogu aeg abiks olema {vä}, 'Ça veut dire quoi, qu'ils ont besoin d'un interprète tout le temps'*

X : *hh. ää=mitte ilmselt 'kogu aeg aga selles mõttes kui=kui isikud ei: räägi inglise või 'eesti keelt siis alguses on kindlasti neile tõlgi tugi: teatud toimingute juures vajalik. 'euh pas tout le temps mais ça veut dire que si les personnes ne parlent pas l'anglais ou l'estonien, tout au début, ils ont certainement besoin de l'aide d'un interprète'*

Nous y voyons que l'interviewer commence par former une question partielle *Ça veut dire quoi ?* et continue en offrant lui-même une réponse *qu'ils ont besoin d'un interprète tout le temps ?* car c'est ce qu'il suppose à partir de l'information précédente. Selon nos données, ce type n'est pourtant pas très courant. Il nous semble qu'il y a deux explications. D'abord, dans le contexte médiatique, le nombre des connaissances

mutuelles est plus élevé et que l'interviewer doit certainement être bien au courant de la thématique afin de pouvoir discuter avec l'invité. C'est pourquoi plus de questions offrant une réponse sont employées. Il est également essentiel de distinguer la préférence du locuteur de la supposition qu'il fait en se basant sur l'information. Dans l'exemple (8), les deux chevauchent : Y offre la réponse parce que d'une part, c'est son opinion et d'autre part, il fait une supposition. C'est grâce à la construction où le mot interrogatif se place à la fin de la phrase et aussi aux accents sur les mots *mida* 'quoi' et *tõlk* 'l'interprète' que nous le percevons. Généralement, l'interviewé tend à réagir en répondant d'abord à la deuxième question et l'interprète donc comme une question qui attend une confirmation car cela exige moins d'effort. Les questions pareilles tendent à refléter le point de vue de l'interviewer, il est alors assez difficile de rester objectif même si le genre met en place certaines restrictions.

Quant aux traits prosodiques, la tendance est plutôt une intonation neutre ou descendante. Cela prouve qu'au niveau des questions partielles, l'intonation n'est pas un élément dont dépend le sens et cela surtout dans ce genre d'échange verbal où tout ce que dit l'interviewer est de toute manière considéré comme une sollicitation de l'information.

Il y a également des cas où deux questions partielles sont posées à l'intérieur d'une séquence. Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, il paraît que même dans la catégorie des questions partielles, il existe une différence graduelle quant à la valeur épistémique des mots interrogatifs. Observons par la suite un exemple :

(9) Y : *kui 'kauaks nad siis Eestisse jäävad või=või kuidas on 'see reguleeritud.* 'Pour combien de temps ils vont rester en Estonie ou comment est-ce régulé'

X : *ee need isikud saavad Ee:stilt rahvusvahelise 'kaitse ja=ja täiendava-tähendab täiendava 'kaitse siis elamisloa mis on sii:s ühe aasta: kehtivusajaga.* 'Ces personnes obtiennent une protection internationale de la part de l'Estonie et un titre de séjour pour un an.'

Dans l'exemple (9), l'interviewer (Y) pose initialement la question *kui kauaks* 'pour combien de temps' et ensuite, il se corrige avec *või* 'ou' afin de recevoir plus d'information sur la régulation. Nous voyons par ailleurs que ce type tend à prendre la

structure d'une question alternative bien que ce ne soit pas deux alternatives qui sont proposées à l'interlocuteur.

4.1.2. Questions alternatives

Notre corpus ne comprend que 4 occurrences de questions alternatives dont 3 sont formées à l'aide de la particule *kas* 'est-ce que' et il y a une seule phrase déclarative. En ce qui concerne leurs fonctions, il y en a deux : celle de l'information et celle de confirmation dont la première est toujours dominante similairement aux questions partielles.

Tableau 5. Les formes et les fonctions des questions alternatives.

Forme	Information	Confirmation	Total
<i>kas</i> 'est-ce que'	3	-	3
déclarative	-	1	1
Total	3	1	4

Comme il est montré dans le tableau *supra*, la fonction principale des questions alternatives dans notre corpus est celle de demander de l'information et la forme utilisée est toujours celle introduite par *kas* 'est-ce que'. En revanche, la question dont la fonction est la demande de confirmation est d'une structure déclarative.

(10) **Y : *ja need paigad kuhu: nad majutatakse need ei ole siis sellised 'põgenikekeskused vaid on=ee kellegi juurde 'koju või=või (..) 'et ces endroits où ils sont logés ne sont pas comme des centres de réfugiés mais c'est chez quelqu'un ou ou '***

X : *meil on ette valmistatud elukohad ja=ja (.) üldine suund ongi olnud 'see et mitte paigutada inimesi vastuvõtukeskustesse vaid (...) 'Nous avons*

préparé des logements et et normalement on essaye de ne les envoyer pas dans des centres spéciaux (...)

Ce que nous voyons dans l'exemple (10) par ailleurs est qu'il s'agit d'une phrase négative. Donc, la négation et la conjonction *vaid* ('mais') donnent l'effet d'une demande de confirmation. Si les trois autres occurrences que comprend notre corpus sont des questions alternatives toutes les deux alternatives sont bien présentées, l'exemple (10) est un peu particulier du fait que l'interviewer n'arrive pas à donner la deuxième réponse prévue. Il est clair que l'autre alternative n'était pas préparée car il répète la conjonction *või* 'ou' et s'arrête, suite à quoi, il y a une petite pause et l'interviewé reprend la conversation avec une réponse qui n'était pas présente dans les alternatives proposées. Il s'agit par ailleurs d'un phénomène intrinsèque aux questions alternatives. Les études précédentes effectuées à partir des conversations quotidiennes ont montré que c'est souvent l'interlocuteur qui commence à répondre avant que la deuxième alternative soit proposée (Hennoste 2013 : 13). Dans ce cas-ci, l'interviewer aurait eu le temps de finir sa question mais il ne l'a pas fait à cause du manque de l'information, c'est-à-dire, son positionnement épistémique était moins bas que celui de l'interviewé, bien qu'il ait posé une question offrant une réponse.

En examinant les questions alternatives formées avec *kas* 'est-ce que', nous pouvons distinguer deux types : les questions fermées dont la réponse attendue serait 'oui' ou 'non' et qui sont composées d'un seul verbe (11) et celles où les alternatives sont proposées avec deux verbes différents (12).

(11)Y : (...) *kas: 'on Taanis pagulasprobleem teise: põlvkonna sisserändajatega problee:m (.) või ei ole, 'est-ce qu'il a un problème avec les migrants de la deuxième génération au Danemark ou non ?'*

X : *mina ei oska seda probleemi näha ma ütlen siis niiviisi et=et muidugi siin on=ga küsimus see et kuid- kuidas keegi probleemi defineerib (...)* 'Je ne sais pas voir le problème, je vous dis alors que bien sûr qu'il y a la question de définition du problème (...)

(12)Y : *hh. öelge palun kas neil tugisikutele on ka mingi 'kokkupuude olnud kusagil rahvusvahelisel tasemel: või: on siin tegemist täielikult ise õppimisega. 'est-ce que ces personnes ont déjà eu un contact au niveau international ou il s'agit ici d'une formation individuelle'*

X : ee no 'Eestis selles mõttes on=e:rinevaid tugiisikuid et ee et noh Haapsalus ei ole väga palj- kuna Haapsalus ei ole olnud ka: teisi nii=õelda uusi migrantide toetamisi (.) juhtumeid olnud (...) 'Dans ce sens, en Estonie il y a des personnes différentes, ça veut dire qu'à Haapsalu, il n'y a pas eu d'autres cas où il faut soutenir les migrants (...)'

Ces deux séquences montrent qu'en termes de la réponse, il n'y a pas de grande différence. Il faut tenir compte de la position de l'interviewé parce que dans l'exemple (11), il s'agit d'un simple commentaire et dans le suivant, d'un expert. C'est ainsi que la première personne reste modeste en déclarant que lui, il ne voit pas le problème et ajoute une explication parce que dans le contexte actuel, il comprend qu'il est censé donner plus de renseignements. Il y a aussi un différent niveau de la politesse du fait que la deuxième question est précédée d'une question préparatoire, voire préannonce *Dites-moi, s'il vous plaît.*

4.1.3. Questions totales

Comme nous pouvons le voir dans le tableau 3, les questions totales sont quasiment aussi fréquentes dans le corpus de notre étude que les questions partielles. Dans cette partie, nous analyserons donc un total de 30 questions totales qui se divisent par contre entre différents types.

4.1.3.1. Questions offrant une réponse

Notre corpus contient 20 occurrences des questions offrant une réponse et il s'agit donc du type le plus courant des questions totales. Nous y remarquons une assez grande variation des structures. La forme la plus utilisée est celle d'une phrase déclarative, c'est-à-dire l'ellipse du mot ou du groupe interrogatif (12 occurrences). Les mots interrogatifs qui se trouvent dans le corpus sont *eksju, ega, kas*. C'est par ailleurs le seul type qui nous présente une occurrence de phrase nominale (sans le verbe). Ce qui mérite encore d'être mentionné, c'est qu'il y a 3 phrases formées à l'aide de l'inversion qui n'est pas généralement une construction privilégiée en estonien (Hennoste 2013 : 26). Les données se trouvent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6. Les formes et les fonctions des questions offrant une réponse

	Forme	Confirmation	Information	Total
Phrase	Eks	1		1
	Ega	1		1
	Kas	1	1	2
	Déclarative	8	4	12
	inversion	3		3
GN	Déclarative	1		1
Total		15	5	20

Nous remarquons par ailleurs que la fonction principale des questions offrant une réponse dans les interviews est de demander une confirmation. C'est aussi pour cette raison qu'il y a des chercheurs qui les appellent les questions de demande de la confirmation (Heritage 2012). Au sein de la présente catégorie, il est possible de distinguer des questions exprimant une supposition et des questions exprimant un doute. Du point de vue de la position épistémique, le premier type attend une confirmation à la réponse considérée comme la plus probable par le locuteur tandis que l'autre type présente un certain doute auquel le locuteur cherche une confirmation. Par contre, notre corpus ne comprend aucune des fonctions récurrentes dans le dialogue d'information comme l'initiation de réparation de l'interlocuteur et la précision des conditions de la réponse du fait qu'il s'agit de questions généralement posées par l'interlocuteur.

Il y a deux phénomènes dont il faut prendre en compte en étudiant les questions offrant une réponse. Nous avons déjà évoqué qu'il y a la préférence du locuteur et la position épistémique qui montre que le locuteur connaît plus ou moins la réponse. Ces deux aspects sont généralement considérés comme inséparables car ils se font sentir grâce aux mêmes marqueurs comme *ega*, *eksju*, *siis*, etc. Notre corpus comprend pourtant quelques exemples où il est possible de les distinguer.

(13) Y : **hh. nii=et seda 'päeva ja 'kellaega mil nende lennuk ee maandub ee te ei ütle.** 'Alors vous ne dites pas le jour et l'heure où leur avion atterrit'

X : ei. 'Non'

Il s'agit d'un exemple (13) tiré d'un échange verbal où l'on parle de l'arrivée des premiers réfugiés en Estonie. Antérieurement, l'interviewer a fait plusieurs tentatives pour savoir où les réfugiés vont être logés sans obtenir d'information précise. La structure appliquée OSV n'est par ailleurs pas typique, l'accent est mis sur l'objet car c'est l'aspect auquel l'interviewer s'intéresse. Nous voyons également que la phrase est de forme négative. L'interviewer (Y) suppose à partir des réponses précédentes que l'interviewé (X) ne lui donnera pas l'information sur l'arrivée des réfugiés mais il préfère obtenir une réponse affirmative. La supposition est exprimée grâce aux marqueurs *nii et* 'alors'. Il s'agit donc d'une question qui attend une confirmation mais en même temps, espère de préférence obtenir de l'information. Mais l'interviewé l'interprète comme si c'était une question ayant pour but de confirmer le fait que l'interviewer déjà connaît.

Les phrases déclaratives comprennent un bon nombre d'adverbes comme *ikkagi* ('quand même') dans l'exemple (14), *tõenäoliselt* ('probablement') qui sont considérés comme marqueurs épistémiques et les préannonces telles que *Nagu ma aru saan* ('comme je le comprends') ou *Ma kuulsin, et* ('J'ai entendu que') (15) qui font à la fois référence aux connaissances que l'interviewer possède déjà sur la thématique et à ce qu'il suppose à partir des réponses précédentes. Vu que le rôle de l'interviewer exige une maîtrise antérieure du sujet, il est évident que celles-ci se font sentir au cours de l'entretien.

(14) Y : *pagulastele määratavad tugiisikud on siis=ikkagi: 'vabatahtlikkuse alusel tööle võetud.* 'Les personnes de support sont alors embauché en tant que volontiers'

X : *jah meie: meie organisatsioonis on see nii.* 'Oui, dans notre organisation c'est comme ça'

(15) Y : *No=ma saan aru et Saksamaal ongi siis (.) täiesti tavaline see et ee (.)'lihtsad inimesed ee meie ümber lähevad tänavatele 'appi (.) annavad süüa annavad varjualust=tõesti kutsuvad neid oma koju.* 'Je comprends

qu'en Allemagne c'est normal que les gens donnent de la nourriture aux réfugiés dans la rue et les invitent chez eux'

X : *ja: see on: ee minu jaoks on seda tõesti üllatav vaadata et see=on väga=väga positiivne tõesti (...)* 'Oui, pour moi c'est vraiment surprenant de le voir, c'est très très positif (...)'

Dans l'exemple (14), l'interviewer reprend l'aspect exprimé dans la réponse précédente pour demander s'il a bien compris et c'est encore confirmé. L'exemple (15), par contre, est une illustration des phrases introductives qui semblent aussi adoucir un peu les questions directes. Il est clair qu'outre les phrases introductives, il y a les suffixes *-gi* et *-ki* qui aident à mettre en évidence la réponse proposée par l'interviewer.

Il nous semble qu'outre les adverbess mentionnés, il y a des marqueurs épistémiques qui expriment plutôt un doute comme *vist* 'sans doute' ou bien *tõenäoliselt* 'probablement' qui semble avoir une autre connotation dans une phrase de forme négative.

(16) Y : *kui riiki jõuab pagulasstaatusega inimene siis ta: vist 'kohe tööturule päris asuda ei saa.* 'Si le réfugié arrive dans un pays, il ne peut pas commencer à travailler tout de suite.'

X : *ee kui inimene saab Eestilt rahvusvahelise 'kaitse sii:s ee 'tollest päevast tekib tal ka Eestis töötamis=õigus.* 'Quand la personne est sous la protection international, il a le droit de travailler en Estonie.'

L'exemple (16) montre que le marqueur épistémique *vist* exprime un doute et vu que l'accent est mis sur le mot *kohe* 'toute de suite', c'est ce dont l'interviewer doute et non le fait que les réfugiés puissent travailler.

Le taux des questions offrant une réponse formées avec *kas* 'est-ce que' reste quand même assez modeste. Il n'y a que deux exemples contenant une telle construction. Cela s'explique à l'aide des différentes valeurs épistémiques que portent les différentes structures. Ainsi, Hennoste (2012 : 687) établit que la particule *kas* 'est-ce que' montre que le locuteur se place dans la position de non-savant alors que les structures avec les marqueurs épistémiques comme *eksju*, *ikkagi*, etc. prouvent qu'il a déjà quelques connaissances. Lors d'une conversation spontanée, il peut arriver que le locuteur change sa position épistémique à l'intérieur d'une phrase car il se rend compte qu'il connaît déjà la réponse à la question qu'il allait poser initialement.

(17) Y : *kas nad hakkavad elama ikkagi 'niisuguses kohas et Haapsalu inimesed tunnevad nad kohe 'ära. nad on ju teistmoodi 'riides nad on teistsugune 'perekond. Haapsalu on 'nii väike linn et kõik tunnevad ju praktiliselt kõiki.* 'Est-ce qu'ils vont vivre quand même dans un endroit où les gens de Haapsalu les vont reconnaître. Ils sont habillés de manière différente, c'est une famille différente. Haapsalu c'est une ville tellement petite que tout le monde connaît presque tout le monde.'

X : *ee jah. Haapsalus kindlasti inimesed torkavad silma kui nad on: ee natuke teistsugused välja näevad.* 'Oui. Les gens qui sont un peu différents, on les reconnaît sans aucun doute à Haapsalu.'

Nous pouvons voir dans l'exemple (17) que l'interviewer (Y) commence la question par la particule *kas* 'est-ce que' et il comprend aussitôt que le fait que les réfugiés vont être logés à Haapsalu et que c'est une petite ville n'est pas inconnu et qu'une telle question ne serait donc pas pertinente. Il rajoute alors les marqueurs comme *ikkagi* 'quand même' et *ju* et de cette manière, une question visant la réponse oui ou non change en une demande de la confirmation.

En observant le tableau 6, nous remarquons qu'il y a également 3 questions contenant l'inversion qui n'est pas une structure très récurrente en estonien (Hennoste 2013 : 26). Les trois occurrences de notre corpus sont des clivages, autrement dit des questions qui suivent une déclarative comme celle dans l'exemple (18).

(18) Y : *ja: ja=need pagulased ee kes 'on juba Euroopasse jõudnud=on: valdavalt ju liikunud ee samuti läbi Türgi =ja: ja praegu 'on veel ka väga palju inimesi: Süüriast ee Türgis kohapeal=tõenäoliselt on neid Türgis 'rohkem kui on Euroopasse jõudnud. on see nii.* 'Et les réfugiés qui sont déjà arrivés en Europe, ils sont principalement passés par la Turquie et il y a beaucoup de personnes de Syrie en Turquie, plus qu'en Europe pour le moment, c'est ça'

X : *no: absoluutselt (...)* 'Absolument'

Nous voyons dans l'exemple (18) que l'interviewer se montre bien informée mais il doute pourtant et c'est pourquoi il pose la question *on see nii ?* 'c'est ça ?'. La fonction

de la question (18) est également bien déterminée par la réponse *absoluutselt* ‘absolument’. Comme l’inversion ne se présente que dans ce type de phrases dans le corpus estonien et que les conversations quotidiennes n’ont pas cette caractéristique, il nous semble qu’il s’agit d’une particularité des interviews estoniennes ou bien d’une structure caractéristique d’un interviewer. Néanmoins, afin d’avoir les résultats plus pertinents, il faudrait analyser un plus grand nombre d’occurrences.

Concernant les traits prosodiques, il est possible de noter que l’intonation des questions formées de manière déclarative tend à être plutôt descendante tandis que celle des phrases contenant l’inversion ou formées à l’aide de *kas* ‘est-ce que’ est montante. Bien qu’il soit généralement établi que les phrases déclaratives sont interprétées en tant que questions grâce à leur intonation montante, notre corpus paraît contredire ce point de vue. Or, il ne faut pas oublier qu’il s’agit d’un contexte où les rôles des interlocuteurs sont bien définis. Donc, tout ce que l’interviewer dit sera considéré comme une demande de l’information. Un certain manque de l’intonation pourrait donc être expliqué par les particularités du genre des interviews radiophoniques.

4.1.3.2. Questions fermées

Le corpus de notre étude contient 8 occurrences de questions fermées dont une grande majorité (7 occurrences) est formée avec *kas* ‘est-ce que’ et l’une qui reste est une question de forme déclarative. Partant de la forme, il y a donc une différence entre les questions offrant une réponse et les questions fermées dont nous traiterons dans ce chapitre. Du point de vue de la diversité, il s’agit d’un type dont la fonction est imposée par le genre d’interview. Ainsi, la plupart des questions fermées sert à demander de l’information. Cependant, une fonction n’est pas présente dans la classification proposée par Hennoste (2013) et c’est la demande d’opinion. Il nous semble que, même si quelques questions ont implicitement plusieurs fonctions, celle qui domine chez certaines est la volonté d’entendre l’opinion d’autrui. Vu que cette fonction dépend normalement du verbe utilisé, nous ne l’ajouterons pas dans le tableau.

Tableau 7. Les formes et les fonctions des questions fermées

Forme	Information
<i>kas</i> 'est-ce que'	7
inversion	1
Total	8

Selon les données du corpus, la demande d'information réalisée avec une phrase introduite par *est-ce que* est donc fortement dominante. Il y a pourtant quelques variations structurales, notamment au niveau de l'emplacement du verbe.

(19) Y : (...) *kui =prägu näiteks raadiokuulajate seas 'on keegi kes on 'huvitatud ee et ta tahaks 'ka: (.) niimoodi aidata kas: kas=on: praegu võimalik ?* 'S'il y a quelqu'un parmi les auditeurs qui veut aider par exemple, est-ce que c'est possible'

X : (.) *enda- ennast võib üles anda küll (...)* 'On peut postuler oui (...)'

(20) Y: (...) *kas: uued suuremad kvoodid 'on lahendus (...)* 'Est-ce que les nouveaux quotas sont une solution'

X : *kui me vaatame Euroopa Liitu 'laiemalt siis praegu on see põgenike: pagulaste koormus jaotanud ikka 'ääretult ebahühtlaselt ja: ma=ei=tea=kas 'kvoodid on lahendus (...)* *see on nüüd tõsise arutelu koht.* 'Mais si nous regardons l'Union Européenne sur un plan plus gros, le nombre des réfugiés est divisé de manière très inégale et je ne sais pas si ces quotas sont une solution (...) il faut discuter sur cette thématique'

Y : *hh. nii: aruteluks: ee 'palju aega enam ei ole. inimesed 'on juba siin meil tuleb hakata otsuseid langetama: aga: üks sellest veel räägime.* 'Il n'y a plus de temps pour discuter, les gens sont déjà arrivés, il faut prendre des décisions mais on en parlera encore.'

Les exemples ci-dessus indiquent une variation dans l'ordre des mots. La question (19) se présente comme une phrase conditionnelle et dans la partie interrogative qui commence par *kas* 'est-ce que' le sujet est omis. L'exemple (20) donne une illustration de la construction typique où la séquence sujet+verbe est précédée par la particule *kas* 'est-ce que'. Cette question diffère des autres par l'accent qui est mis sur le verbe *olema* 'être'. Il nous semble qu'il s'agit d'un moyen pour montrer sa préférence. Quant à la position épistémique, en construisant une phrase avec la particule *kas* 'est-ce que', l'interviewer (Y) n'a effectivement pas l'information. L'accent mis sur le verbe par contre, indique sa préférence – il ne croit pas que les nouveaux quotas soient une bonne solution. Une preuve en est aussi qu'après avoir écouté la réponse hésitante de l'interviewé qui dit que c'est un sujet à discuter, il souligne qu'il n'y a plus de temps pour discuter et qu'il faudrait prendre les décisions.

Ce qui surgit de l'analyse de notre corpus c'est qu'en premier lieu, même les questions fermées qui visent une réponse *oui* ou *non* ont souvent pour réponse une discussion plus longue. C'est encore une des particularités des interviews car afin que l'échange fonctionne sans problèmes, il faut que l'interviewé soit prêt à donner plus d'information qu'un simple *oui* ou *non*. En deuxième lieu, un grand nombre de questions de forme déclarative et les questions introduites par *kas* 'est-ce que' qui changent de construction à l'aide des marqueurs épistémiques montrent qu'il existe une tendance selon laquelle l'interrogation se déplace plutôt à la fin de la phrase.

4.1.3.3. Questions ouvertes

La dernière sous-catégorie des questions totales dans notre classification est celle des questions ouvertes, autrement dit les questions qui sollicitent de l'information. Force est de constater que la frontière entre les questions fermées et les questions ouvertes est très fine dans le contexte des interviews car comme nous l'avons vu, les questions fermées sont souvent interprétées comme des questions ouvertes de la part de l'interviewé. Alors, cette catégorie a été créée à partir du caractère de la question. Notre corpus ne présente que deux questions ouvertes dont la fonction demeure toujours la même : une demande d'information. Quant à la structure, il n'y a pas d'altérations non plus : les deux occurrences contiennent l'inversion.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, partant de la réponse, il est difficile de distinguer ce type des questions fermées. Mais regardons par la suite une illustration afin d'expliquer pour quelles raisons nous avons fait cette distinction :

(21) Y : *hh. saate siis natuke lähemalt tutvustada: no: näiteks seda: viieliikmelist Iraagi perekonda.* **‘Vous pouvez décrire un peu plus précisément la famille iraquienne’**

X : (.) *ee lapsed (.) on: ee seal on kolm last mm (.) ja: ema ja isa lapsed on kooliealised ja: ja=selles=osas: rohkem hetkel infot ei annaks.* **‘Il y a des enfants, trois enfant et la mère et le père et les enfants vont à l'école et je ne donnerais plus d'information à ce sujet pour le moment’**

Dans la question ci-dessus, le mot interrogatif ainsi que le sujet sont omis. C'est une question totale qui pourrait être interprétée comme une question fermée. Il est clair que ces questions se produisent sur deux niveaux. L'accent est mis sur l'information dont le locuteur a besoin mais il y a également l'interrogation sur la capacité de l'interlocuteur de donner cette information. Dans l'exemple (21), l'interviewé comprend toutefois que la réponse *oui* ou *non* ne serait pas tout à fait pertinente. Du fait que la phrase commence avec un verbe modal *saama* ('pouvoir'), elle ressemble à une requête mais vu qu'ici, un acte verbal et non physique est demandé, nous la considérons pourtant comme une question contenant implicitement une demande de l'information. C'est aussi le verbe *tutvustama* 'présenter', exigeant sémantiquement plus d'information, qui rend donc impossible une réponse par *oui* ou *non*.

4.2. Questions en français

Étant donné les traits structuraux différents, les questions appartenant dans le corpus français de notre étude ne sont pas classifiées de manière tout à fait identique à la typologie des questions estoniennes. Néanmoins, la distinction fondamentale concernant les questions partielles et les questions totales reste invariable. Afin de classifier les autres structures, nous partirons des principes proposés dans l'article de Coveney (2011 : 114). Outre les deux types déjà évoqués, nous rajouterons dans notre classification les questions introduites par *qu'est-ce que*. Celles-ci seront considérées comme une sous-catégorie des questions partielles car il nous semble qu'en raison de

leur structure particulière, elles méritent d'être traitées à l'écart des autres. Ensuite, nous distinguerons aussi les questions alternatives bien qu'il s'agisse généralement de deux questions juxtaposées comme l'a indiqué Coveney (2011 : 113). Nous le ferons donc simplement pour une comparaison avec le corpus estonien.

Quant aux questions totales, nous considérons qu'il n'est pas raisonnable de faire une distinction pareille en français vu que les types ne sont pas aussi faciles à différencier et qu'une certaine structure semble correspondre à un certain type. C'est pourquoi nous examinerons les questions totales françaises en fonction de leur structure. Ainsi, nous distinguerons les questions introduites par *est-ce que* et celles de forme déclarative et celles contenant une inversion. Une observation plus détaillée du corpus montre pourtant que cette catégorie nous offre une grande variation de formes qui seront toutes traitées séparément. Enfin, à l'observation des données, d'autres cas ont surgi. Etant donné leur fréquence d'apparition, nous accorderons l'attention aux occurrences qui ne sont vraiment pas des questions mais qui servent pourtant à engendrer une réaction verbale de la part de l'interviewé.

Tableau 8. Distribution des différents types de questions dans le corpus français en nombres absolus

Questions partielles	Questions alternatives	Questions totales			Autres	Total
20	3	72			5	100
		Est-ce que	Déclarative	INV		
		17	43	5		

Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessus, le corpus de notre étude comprend un total de 100 questions françaises dont 20 occurrences sont des questions partielles et 72 des questions totales. Le taux des questions totales dans notre corpus est donc beaucoup plus élevé que celui des questions partielles. En examinant les sous-

catégories des questions totales, nous voyons que les phrases de forme déclarative sont les plus courantes (43 occurrences), suivies de la structure *est-ce que* (17 occurrences) et l'inversion (5 occurrences). En ce qui concerne les autres types, ils sont visiblement moins récurrents : 3 occurrences de questions alternatives et 5 occurrences de phrases déclaratives n'ayant pas la forme ni la prosodie d'une question. Le corpus relève encore 9 cas où une forme elliptique, autrement dit une phrase nominale est utilisée. Vu qu'il s'agit d'une structure appartenant soit dans la catégorie des questions partielles, soit des questions totales, nous en traiterons de cette façon.

4.2.1. Questions partielles

Il y a alors 20 occurrences de questions partielles dans notre corpus dont 18 sont des phrases complètes et les autres 2 des formes elliptiques (GN). Au sein de ce groupe, il existe également quelques variations structurales : la forme dominante est les questions qui commencent par un mot ou un groupe interrogatif (QSV), il y a aussi des questions *in situ* où le mot interrogatif se place à la fin de la phrase (SVQ) ainsi qu'une occurrence contenant l'inversion simple. Le paradigme des mots interrogatifs présents dans notre corpus est assez varié, en plus des mots tels que *pourquoi*, *qui*, *quel*, *comment*, *combien*, il y a aussi la forme un peu particulière *qu'est-ce que*. Concernant les fonctions, la demande d'information est clairement dominante. Cependant, dans certains cas, il ne s'agit pas simplement de la collecte des renseignements. Il y a également 2 occurrences de questions rhétoriques posées par l'interviewé, auxquelles il n'attend pas de réponse mais les utilise pour exprimer son point de vue. Observons le tableau suivant pour voir les données :

Tableau 9. Les formes et les fonctions des questions partielles

Forme	Information	Réparation	Rhétorique	Total
QSV	2	-	2	4
SVQ	2	-		2
Inversion	1	-	1	2
Qu'est-ce que	10	-	-	10
GN	-	2	-	2
Total	15	2	3	20

Comme nous pouvons le remarquer, la fonction dominante est celle d'information comme en estonien. Notre corpus comprend également une question de forme elliptique dont la fonction est l'initiation de réparation de la part de l'interviewer. Ce qui est aussi marqué dans le tableau 9, c'est le nombre des questions rhétoriques posées par l'interviewé. Il y en a deux qui commencent, toutes les deux, par *pourquoi*. Regardons un exemple pour l'illustrer :

(22) Y : (...) y=a un principe de réalité: et des centaines de milliers de 'personnes qui arrivent massivement: en Europe qu'est-ce qu'on fait.

X : Mais 'pourquoi ces personnes arrivent, personne n'en parle de ça euh.

L'exemple (22) montre donc que la question posée par l'interviewer (Y) aura pour réponse encore une question. C'est pourtant une question rhétorique dont les interlocuteurs connaissent la réponse. Il nous semble que c'est une sorte de réparation qui permet à l'interviewé (X) de montrer que ce n'est pas la chose sur laquelle on devrait s'interroger.

Dans le corpus estonien, nous avons découvert un type mixte composé de plusieurs questions à la fois. Le corpus français nous propose un seul cas contenant une telle multi-question.

(23) Y : L'année prochaine vous votez pour les primaires à droite, vous:
quel =est votre candidat (.) Bruno Lemaire=Nicolas Sark[ozy] ?

X : [C'est] une question qui m'intéresse absolument pas: (...)

Nous y voyons que la question partielle est immédiatement suivie des réponses que l'interviewer (Y) considère comme probables. Les variantes proposées sont pourtant ignorées par l'interviewé (X) qui n'interprète pas cette question en tant que question partielle ni totale. La question partielle est donc changée en une question alternative et ainsi, le « coût social » pour l'interviewé est réduit. Il est pourtant important de constater que le but de Y n'est pas de faciliter la situation de X mais plutôt le contraire. En proposant ces alternatives, il provoque l'interviewé qui ne veut clairement pas répondre à cette question.

Selon une étude d'Obenauer (1994), les questions de forme SVQ ne semblent être utilisées que lorsque le locuteur ne sait absolument pas ce que pourrait être la réponse et valorise donc plus l'information. Mais observons par la suite deux séquences différentes :

(24) Y : alors les Russes et les Iraniens **comment les convaincre: (.)
d'admettre [l'idée]: d'admettre l'idée qu'ils vont perdre leurs alliés dans
la région,**

X : [--] euh c =que nous leur disons (.) euh c'est: vous ne voulez pas du chaos vous ne voulez pas de taches donc (...)

(25) X : [donc je suis complètement en d'accord avec Bernard Cazeneuve-]

Y : [**et ça peut être mis en place en combien de temps ?**]

X : euhh (.) on est en train de= le faire ça: je crois que: d'ici: quelques semaines ça devrait être en place (...)

Dans l'exemple (24), il s'agit d'une interrogative infinitive où le mot interrogatif *comment* se trouve au début de la phrase alors que dans l'exemple (25), il se place à la fin de la phrase. La première question focalise sur la manière et s'interroge ainsi sur le point de vue de l'interviewé. Nous pourrions donc dire que ce n'est pas forcément l'information inattendue pour l'interviewer. Dans le prochain exemple, l'interviewer cherche à savoir en combien de temps le système de contrôle d'identité peut être mis en

place aux frontières. L'information souhaitée n'est donc probablement pas liée à l'opinion de l'interviewé. C'est ainsi qu'en nous basant sur notre corpus, il nous semble que l'idée d'Obenauer est tout à fait valable. Il faudrait pourtant un corpus plus large pour une analyse plus spécifique.

Les questions introduites par *qu'est-ce que* sont également assez récurrentes dans notre corpus (voir le tableau 9). Ce genre de questions sont par ailleurs toutes précédées d'une préannonce ou d'un argument. C'est pourquoi la fonction de ces questions dans les interviews semble être liée à la demande d'explications.

(26) Y : (...) je=rappelle=donc vous êtes politologue prof à Sciences-Po Paris et donc depuis quelques mois (.) homme politique hh. candidat aux régionales: on se demande en lisant les critiques dont vous faites l'objet à gauche 'comme à droite mais **qu'est-ce que vous êtes allé faire dans cette galère:.**

X : écoutez=moi c'est un engagement sincère profond qui est déterminé par la gravité de la situation (...)

L'exemple ci-dessus illustre donc les cas où les questions initiées par *qu'est-ce que* sont souvent ajoutées à un argument pour avoir plus d'information. En plus des questions dont le groupe interrogatif se place au début, il y a aussi un cas de question de forme SVQ :

(27) X : (...) et: nos dirigeants 'irresponsables qui ont été: in- incapables de diriger le pays disent @entrez bons gens (.) entrez bons gens@ mais **ça veut dire quoi?** (...)

Celle-ci est posée par l'interviewé (X) et est suivie d'une réponse. Il s'agit donc d'une question rhétorique. Cet exemple contredit donc l'idée selon laquelle les questions SVQ ne sont utilisées que quand l'information est complètement inconnue pour le locuteur. Nous y voyons que ces questions peuvent apparaître aussi dans le discours d'un locuteur qui n'attend pas l'information. Il s'agit donc d'une technique rhétorique surtout pour les hommes politiques.

En ce qui concerne les fonctions des deux formes elliptiques faisant partie du corpus de notre étude, elles peuvent être vues comme l'initiation de réparation de l'interlocuteur. L'une est réalisée par l'interviewé (29) et l'autre par l'interviewer (28).

(28) X : mais ils fuient la mort que nous- que=que nos dirigeants leur ont apporté;

Y : Comment ça ?

X : enfin=vous plaisantez: (.) ces 'grandes migrations que nous vivons aujourd'hui (...)

(29) Y : mais vous êtes toujours commentateur,

X : (.) c'est-à-dire ?

Y : bon vous êtes- (.) vous commentez toujours (...)

Dans les deux exemples, il semble que c'est une formulation que l'interlocuteur n'a pas très bien comprise et qui nécessite donc une explication. Néanmoins, vu qu'il s'agit d'un sujet que l'interviewer (Y) connaît relativement bien, montrer une certaine ignorance et obtenir ainsi plus d'explications peut être sa technique. La réaction initiale de l'interviewé (X) dans l'exemple (28) en est une preuve car au lieu d'expliquer son argument, il exclame *vous plaisantez*. Il ne s'agit pas d'une réparation localisée, ce qui montre que tout l'énoncé est problématique pour lui et non une partie concrète. Ce qui est intéressant c'est que normalement, étant donné les rôles dans une interview, l'interviewé n'est pas censé poser des questions comme il le fait dans l'exemple (29). C'est ce que nous avons vu en observant le corpus estonien. Dans le contexte français, par contre, une telle intervention et transgression des règles paraît plus naturelle.

4.2.2. Questions alternatives

Les questions alternatives forment une partie minuscule de notre corpus et selon les recherches effectuées dans le cadre du projet de l'Institut Max Planck, les questions alternatives semblent être moins récurrentes dans la plupart des langues indo-européennes (Hennoste 2013 : 26). Dans cette étude, nous observons donc 3 questions alternatives dont deux sont introduites par *est-ce que* et une est de forme déclarative. Concernant la structure, les trois occurrences varient : il y a une qui est formée à l'aide d'un seul verbe, une composée de deux verbes différents et la troisième qui ne contient pas de verbe.

Tableau 10. Les formes et les fonctions des questions alternatives

Forme	Information	Total
est-ce que	2	2
déclarative	1	1
Total	3	3

Ce type ne nous présente pas de variation en ce qui concerne les fonctions. Il y a pourtant la différence entre les deux alternatives contenant deux verbes où l'interviewer offre deux réponses et l'alternative simple entre *oui* et *non*. Il y a par ailleurs une occurrence où le locuteur est interrompu et de ce fait, ne propose qu'une alternative.

(30) Y : (...) l'arrivé de l'autotest du SIDA (.) hh. aujourd'hui dans toutes les pharmacies françaises: **est-ce que c'est une 'bonne nouvelle ou un danger pour les plus isolés notamment pour les plus jeunes.**

X : hh. non c'est une bonne nouvelle parce que (...)

(31) Y : [vous] **allez la rétablir en Ile-de-France ou: {-} cette eco[taxe],**

X : [nous] en Ile-de-France c=que nous voulons c'est d'expérimenter très clairement (...)

Dans l'exemple (30), l'interviewer propose deux alternatives qui s'opposent et l'interviewé en choisit une. Dans l'autre exemple (31), la question est plus provocatrice et Y n'a pas la possibilité de finir sa question car X l'interrompt en ne répondant pas directement à la question posée. Sa réponse reflète toutefois implicitement l'affirmation.

4.2.3. Questions totales

Le tableau 8 nous montre que les questions totales sont les plus fréquentes dans notre corpus comprenant un total de 73 occurrences. Dans cette partie, nous examinerons ce type ainsi que ses sous-catégories de manière plus approfondie.

4.2.3.1. Questions de forme déclarative

L'analyse du corpus suggère que la structure la plus employée dans les interviews radiophoniques françaises est la phrase déclarative formant quasiment la moitié des occurrences. Plusieurs recherches précédentes ont montré que ce type de questions sont considérées en tant que telles grâce à leur fonction et aussi l'intonation montante. Ce qui nous intéresse ici est donc également ces deux aspects.

Nous avons mentionné dans la partie 4.2. que certaines structures se chevauchent avec les types distingués au sein de la catégorisation estonienne. C'est exactement le cas avec les questions de forme déclarative puisque ce sont, dans la plupart, des questions offrant une réponse. Cette forme se distingue clairement car c'est le seul type qui contient similairement à l'estonien, des questions offrant une réponse. En outre, du point de vue fonctionnel, ce type ne produit pas beaucoup de variations. Il y a deux fonctions principales : celle de la demande d'information et celle de confirmation. Il s'agit aussi d'une forme à l'aide de laquelle un certain désaccord avec les idées de la personne interviewée se fait sentir. Une tendance qui surgit est l'emploi de la négation et des connecteurs. Ce sont des éléments qui témoignent souvent de l'idée sous-jacente de l'interviewer. La forme affirmative serait donc son argument mais en formant une phrase négative, cela lui permet de demander l'explication. Mais examinons le tableau suivant pour voir les fonctions des questions de forme déclarative.

Tableau 11. Les formes et les fonctions des questions de forme déclarative

Forme	Information	Confirmation	Réparation	Total
Affirmation	23	11	-	34
Négation	-	9	-	9
Forme elliptique	3	1	2	6
Total	32	11	-	43

Behnstedt (1973) a par ailleurs découvert dans une de ces études que les questions de forme déclarative sont les plus récurrentes dans les interviews radiophoniques (41%),

suivies des questions introduites par *est-ce que* (39%). Avec le taux le plus élevé des questions de forme déclarative, notre corpus semble par ailleurs soutenir son idée.

En observant le tableau ci-dessus, nous remarquons d'abord que la négation ne sert qu'à exprimer une demande de confirmation tandis que les phrases affirmatives s'utilisent également pour demander de l'information.

(32) Y : **vous=voulez pas prendre des risques.**

X : hh. c'est pas ça: (.) c'est que ça m'intéresse pas du tout: (...)

(33) Y : vous disiez la semaine dernière il faut accueillir 'tous les réfugiés: avec euh l'exemple allemand **le retour des contrôles des frontières: à l'intérieur même de l'Europe: vous n=fait pas changer d'avis ?**

X : absolument pas: et je veux dire (...)

Nous voyons dans l'exemple (32) une provocation de la part de l'interviewer (Y) car l'interviewé (X) n'a pas répondu à la question précédente. C'est donc comme une déclaration qui reflète l'opinion de l'interviewer mais considérée comme une question dans le présent contexte. Quant à l'exemple (33), l'interviewer reprend les paroles prononcées par l'interviewé autrefois et cherche une confirmation de la part de celui-ci. Nous remarquons par ailleurs que cet exemple contient la préférence ainsi que la supposition de l'interviewer, qui ne sont pas en corrélation. A l'aide d'une phrase négative, Y suppose à partir de l'information précédente que X ne va pas changer d'avis sur la situation aux frontières alors qu'il considère comme la vérité une réponse affirmative. Il nous semble donc que c'est la forme négative qui permet de mettre au point une telle contradiction.

Une grande majorité comprend toutefois des questions de forme affirmative qui ont deux fonctions. Ayant examiné ces séquences, nous voyons que la demande de confirmation est souvent formée à l'aide d'un connecteur comme *donc* ou d'un adverbe comme *bien sûr*, *peut-être* ou bien des interjections telles que *hein*, *non* qui visent à renforcer l'interrogation à la fin de la phrase et fonctionnent donc comme des marqueurs épistémiques. En effet, ce sont toutes des questions qui correspondent au type estonien des questions offrant une réponse.

(34) Y : **votre discours va=va faire fureur aujourd'hui ça va trancher quand même hein.**

X : c'est pas la question je m'en fiche complètement. (...)

(35) Y : **Donc on est rentré dans le ventre dur de la [politique] ?**

X : [non] mais c'est une vraie- {--} c'est un vrai problème c'est=c'est=c'est=pas d'aujourd'hui ça je ne dis pas aujourd'hui parce que j=suis candidat (...)

(36) X : (...) nos [gouvernements font la politique qui=est décidée ailleurs-]

Y : [c'est un peu con{-} tout ça **non**?]

X : m:ais=non la politique n'est plus décidée en France (...)

Il ressort des occurrences observées que les questions de forme déclarative sont surtout les questions qui surgissent lors de l'interview parce que ce sont des réactions aux idées de l'interlocuteur. C'est pourquoi il s'agit aussi de questions que l'interviewé ne sait pas prévoir et il est ainsi mis mal à l'aise. Prenons l'exemple (35) où l'interviewer (Y) interprète les paroles de l'interviewé en les résumant avec une phrase. Une phrase face à laquelle la confiance de celui-ci se fait vaciller pour quelques secondes.

D'ailleurs, notre corpus ne comprend aucune occurrence de questions de forme déclarative dont la fonction soit d'exprimer un doute.

Outre les particularités déjà mentionnées, nous voyons que les questions de forme déclarative comprennent aussi des syntagmes nominaux. Ce qui est intéressant c'est qu'il y a deux occurrences où l'interviewer explique le noyau du problème et rajoute simplement à la fin *Commentaire* avec l'intonation montante pour demander de l'information :

(37) Y : y=a les républicains Alain Juppé: François Fillon qui n'ont 'pas assisté au discours de: de Nicolas Sarkozy c'est votre ancienne famille politique **commentaires ?**

X : j=suis bien content de mon 'parti: (.) je crois qu'il faut reconstruire on sait pas c=qu'ils proposent d'ailleurs euhh euhh (.) tout ça est dérisoire (...)

Et après, il y a deux cas où l'interviewer interrompt l'interviewé afin de remplir les trous d'information. Il nous semble donc que dans les interviews françaises, ce sont surtout les formes elliptiques dont la fonction est celle de l'initiation de la réparation de l'interlocuteur. Dans les deux cas, il s'agit de réparations localisées, c'est-à-dire qu'il y a une partie qui reste problématique pour le locuteur. Regardons cet exemple :

(38) X : mais écoutez, on arraisonne les 'bateaux et les navires avec les clandestins et on les ramène [en 'toute sécurité-]

Y : [en Syrie?]

X : à leur port de 'départ hh. et on tente (.) avec l'Égypte de 'stabiliser cette région.(...)

Nous remarquons dans l'exemple (38) par ailleurs que l'interruption est ignorée par l'interviewé qui continue son explication sans montrer d'intérêt à répondre à la question posée. C'est aussi une tentative de la part de l'interviewer pour savoir s'ils parlaient toujours des réfugiés syriens ou des réfugiés en général. Il y a un autre cas où l'interviewer emploie une phrase nominale en reprenant la partie de la phrase qui lui semble contradictoire :

(39) Y : (...) sur quel thème 'idéologique êtes-vous en désaccord avec votre 'père (.) sur l'Europe vous êtes d'accord avec lui sur la migration aussi (...)

X : bah=nous avons une énorme différence stratégique (.) [faut le dire-]

Y : [stratégique,]

X : oui stratégique

Y : c'est pas une différence 'idéologique.

X : ah bon=nous sommes d'accord sur un certain nombre de choses ça vous échappera pas (...)

Dans l'exemple ci-dessus (39), l'interviewer utilise la forme elliptique pour indiquer la mauvaise interprétation de la question précédente. Au premier tour, l'interviewé l'interprète comme une demande de la confirmation mais comprend aussitôt que ce n'était pas l'idée de l'interviewer et essaye de sortir de la situation en parlant, au contraire, des similitudes.

4.2.3.2. Questions introduites par *est-ce que*

L'autre type des questions totales qui est également assez récurrent dans le corpus de notre étude est celui des questions introduites par *est-ce que*. Comme nous l'avons vu, l'étude de Behnstedt réalisée en 1973 a établi que les questions en *est-ce que* occupent aussi une place majeure dans les interviews radiophoniques françaises (Coveney 2011). Ce qui ne nous échappera pas ici, c'est la conception de la politesse et les interrogatives directes ou indirectes.

Tout d'abord, nous remarquons que ce type est le plus proche de la catégorie des questions fermées qui visent une réponse de *oui* ou *non*. La différence c'est qu'en termes des fonctions, la demande d'information et de la confirmation y dominant. Les questions fermées estoniennes n'ont que la fonction de demande de l'information. Comme dans la catégorie des questions partielles, il y a implicitement l'aspect d'opinion qui se révèle. Pour une vue d'ensemble, observons le tableau suivant :

Tableau 12. Les fonctions des questions introduites par *est-ce que*

Forme	Information/ opinion	Confirmation	Rhétorique	Total
<i>est-ce que</i>	7	6	2	15

Comme le suggère le tableau ci-dessus, il y a un total de 15 questions introduites par *est-ce que* dans notre corpus. Nous n'avons pas distingué la fonction de la demande d'opinion car elle se produit grâce à la sémantique du verbe utilisé avec la demande d'information. En plus de ces fonctions plutôt courantes, les questions rhétoriques s'y ajoutent. Il est généralement connu que celles-ci sont souvent une manifestation de la forme *est-ce que*. Notre corpus montre pourtant que ce sont plutôt les questions contenant l'inversion dont la fonction est rhétorique. Mais nous en traiterons séparément dans le chapitre suivant. Les deux questions rhétoriques sont encore posées par l'interviewé et elles contiennent donc une motivation discursive.

(40) Y : (...) y=a un 'principe de réalité et des centaines de milliers de personnes qui arrivent 'massivement : en Europe qu'est-ce qu'on fait.

X : (...) alors même (.) que nous avons- j'ai regardé ce=matin: 700000 Français et étrangers en situation irrégulière au régulier qui a- qui n'ont pas de toit qui dorment dans leur voiture en France (.) 700000 (.) qu'est-ce qu'on fait pour eux? **Est-ce que c'est à la une des journaux?** (...)

Il s'agit donc d'une réaction à la question qui cherche une solution proposée de la part de l'interviewé. Mais celui-ci pose toute une série de questions rhétoriques. C'est alors un discours typique d'un politicien. Toomas Kelt (2009), qui lui-même fait référence aux autres chercheurs, constate également dans son étude que dans les interviews politiques, la technique d'ignorer les questions est beaucoup plus récurrente.

Quant à la fonction informative de ce type de questions, elles semblent être beaucoup plus directes et concrètes que les formes déclaratives et l'inversion. Notre corpus comprend quelques exemples des cas où l'interviewer insiste sur la même information en utilisant des constructions variées et enfin, il répète en articulant soigneusement la même question mais introduite par *est-ce que*.

(41) Y : oui mais vous avez été soutenu: et: et par Nicolas [Sarkozy.]

X : [mais] je me suis présenté à ce- il y avait 40 élus qui ont voté on était 10 candidats: j'étais le seul à pas être euh un élu et un candidat (...)

Y : [on dit que] Nicolas Sarkozy vous a recadré début juillet.

X : [on peut multiplier] (.) on peut multiplier les exemples d'élus qui me soutiennent sur le terrain puisque j'y suis depuis février et: euh j'y retourne bien sûr j=suis venu pour vous parler et je retourne tout de suite je ne rencontre que des [soutiens]

Y : [est-ce que] Nicolas Sarkozy vous a recadré début juillet comme [on a {}]

X : [il n'y a] jamais eu ce type de relations avec Nicolas Sarkozy (.) aucune relation de ce type (...)

L'exemple ci-dessus nous donne une longue séquence de question-réponse dans laquelle l'interviewer ne montre de l'intérêt que pour une seule information mais que l'interviewé semble éviter. Ainsi, il reformule sa question à plusieurs reprises et une fois la question introduite par *est-ce que* énoncée, il aura sa réponse.

Comme Heritage (2012) a établi que les questions de forme déclarative ne mettent pas en place un décalage de l'information, nous pouvons y voir que la question introduite par *est-ce que* le fait plus clairement. L'interviewer change ainsi sa position épistémique et l'interviewé sent l'obligation de répondre.

En ce qui concerne la demande de confirmation, similairement aux questions de forme déclarative, l'affirmation ainsi que la négation sont utilisées. Dans cette catégorie, elles pourraient également être vues comme l'équivalent des questions offrant une réponse dans la classification estonienne. Ces questions montrent aussi une contradiction entre son opinion et ce que l'interviewer suppose à partir de l'information précédente. Examinons quelques exemples pour illustrer ce phénomène.

(42) Y : (...) **est-ce que vous n'êtes pas un rêveur.** (...)

X : je n=suis pas un rêveur je suis un 'réaliste j'ai toujours été: réaliste mais en même temps: un réaliste qui: a 'perdu la capacité de rêver: i- il meurt.

(43) Y : **est-ce que** comme le dit votre père vous êtes une femme 'magnétisée par euh Florian Philippot ?

X : non je n=cr(h)ois pas hehe je n=le crois pas je suis une dirigeante politique (...)

L'exemple (42) nous présente une construction négative et propose ainsi une réponse à l'interviewer et reflète le point de vue de l'interviewer. En même temps, l'exemple (43) contenant une question de forme affirmative demande également une confirmation mais sans offrir une réponse, elle fait référence aux paroles d'autrui.

4.2.3.3. Questions contenant l'inversion

Enfin, nous analyserons les occurrences contenant l'inversion, la construction dont une grande majorité des chercheurs traite en tant que structure en danger d'extinction dans les échanges familiaux. Cette forme est considérée surtout comme un moyen stylistique. Or, notre corpus comprend 5 questions totales formées à l'aide de l'inversion dont 4 sont posées par l'interviewer et une seule par l'interviewé. En observant les occurrences de façon plus approfondie, nous voyons qu'il y a un nombre égal d'inversions simples (du clitique) et complexes.

Tableau 13. Les formes et les fonctions des questions contenant l'inversion

Forme	Information	Rhétorique	Total
Simple	1	1	2
Complexe	3	-	3
Total	4	1	5

Ce qui ressort du tableau ci-dessus c'est que l'inversion complexe n'est pas utilisée en fonction d'une question rhétorique. Il est par ailleurs essentiel de constater que les deux questions rhétoriques sont posées par l'interviewé. En revanche, les questions de l'interviewer sont toutes des questions d'ouverture ou de fermeture. Il est donc possible que ce soient des questions écrites qui sont employées pour la finalité discursive.

(44) Y : le: maire de 'Yerres que vous êtes en ville de l'Essonne de près de 30000 habitants **va-t-il accueillir: des migrants.**

X : je n=participerai pas: à ce concours d'hypocrisie (...)

C'est la toute première question de l'interview et elle sert donc à l'ouverture de la problématique. En partant des données que contient notre corpus, nous pouvons dire que l'inversion n'est vraiment pas très fréquente dans ce type d'échange verbal.

De plus, en nous basant sur les données, il est possible de contester l'idée selon laquelle les questions rhétoriques sont généralement formées avec la particule *est-ce que* (Coveney 2011). Voyons par la suite une illustration :

(45) Y : on peut être à la fois commentateur `et `acteur: est-ce que les `recettes que l'on professe sur un plateau de `télévision (.) sont les mêmes que celles qu'il faut appliquer dans la `vraie vie,

X : bah c'est pas: euh je sais pas si vous- **considérez-vous que votre métier est pas la vraie vie?** (.) c'est la vraie `vie c'est [pas la même vie mais c'est-]

Y : [mais la politique c'est] trop charbon,

X: euh c'est la vraie vie tout ça (.) c'est pas la même vie évidemment (...)

Il s'agit donc aussi d'une technique rhétorique pour rendre son discours plus dynamique et pour répondre à l'agression de l'interviewer de la même manière. Bien évidemment, l'interviewé n'attend pas de réponse car il continue sans qu'il ait besoin de savoir réellement si l'interviewer considère son métier comme la vraie vie ou non.

Il semble donc que l'inversion est un phénomène qui demeure inchangé dans quelques constructions figées. Vu que selon une tendance intrinsèque à beaucoup de langues européennes, l'interrogation se place plutôt à la fin de la phrase, la disparition de l'inversion en peut être un résultat. Par conséquent, tous les éléments qui empêchent de placer l'interrogation à la fin de la phrase (la particule *kas* 'est-ce que' et l'inversion) tendent à disparaître.

4.3. Synthèse

Dans cette partie, nous allons observer les résultats de l'analyse de perspective comparative, afin de voir s'il existe des similitudes entre les interviews estoniennes et français, sur la structure et la fonction des questions. En effet, il est apparu plusieurs aspects au cours de l'analyse qui méritent d'être soulignés.

Tout d'abord, nous remarquons une différence au niveau du nombre de questions posées lors d'une interview. Le corpus de notre étude comprend un total de 81 questions estoniennes tirées de 10 interviews et 100 questions françaises originaires de 6 interviews. Le nombre de questions formulées au cours d'une interview française est donc considérablement plus élevé. En observant les différents types de questions, nous remarquons que les questions partielles sont beaucoup plus nombreuses en estonien qu'en français, où les variations des questions totales dominent. De plus, l'une des particularités des interviews estoniennes est la récurrence des multi-questions, autrement dit, des séquences contenant plusieurs questions à la fois. Par contre, le corpus français ne comprend qu'une seule occurrence de ce type de questions.

Quant à la structure et la fonction **des questions partielles**, les deux langues nous présentent une diversité relative de mots interrogatifs. En estonien, les mots interrogatifs les plus récurrents sont *mida* 'quoi' et *milline* 'lequel/quel' et leurs formes déclinées.

Pour la plupart, le mot interrogatif se trouve en tête de la question. Il y a une seule occurrence dans laquelle il se place à la fin de la phrase mais il s'agit d'une multi-question (*See tähendab siis mida, et neil on kogu aeg tõlgi abi vaja* 'Ça veut dire quoi, qu'ils ont besoin d'un interprète tout le temps'). Toutes les questions partielles estoniennes sont des phrases tandis qu'en français, il y également deux syntagmes nominaux. Les questions françaises proposent aussi plus de diversité au niveau de la structure : l'emplacement du mot interrogatif, l'inversion. Dans le corpus estonien, la demande d'information est la seule fonction alors qu'en français, outre celle-ci, il y a aussi l'initiation de réparation et des questions rhétoriques (3 occurrences) qui sont toutes posées par l'interviewé.

En analysant les questions partielles, deux aspects sont pris en considération : en premier lieu, comment les traits prosodiques peuvent changer la sémantique de la question et en deuxième lieu, est-ce que les différents mots interrogatifs changent « le coût social » de l'interviewé au sein de la même catégorie. En estonien, l'accent est un élément dont dépend la perception de la question par l'interlocuteur et par conséquent, en accentuant la mauvaise partie de la phrase, il est possible que le locuteur n'obtienne pas la réponse souhaitée. En français, il semble que l'emplacement du mot interrogatif change l'accent et la position épistémique de l'interviewer. Ainsi, un mot interrogatif à la fin de la phrase rend la question plus intensive et met l'interviewer dans la position de non-savant, qui considère l'information en tant qu'inconnue et de ce fait, plus importante. Pourtant, il est possible que cela dépende aussi du mot interrogatif. Notre corpus ne comprend pas suffisamment de questions partielles en français, en conséquence nous ne pouvons pas généraliser. En ce qui concerne l'altération du « coût social » pour l'interlocuteur au sein de la catégorie des questions partielles, il est clair que les différents mots interrogatifs peuvent soit augmenter, soit réduire le « coût social ». Ainsi, *qu'est-ce que* 'mida' et *comment* 'kuidas' exigent plus d'information de la part de l'interlocuteur que *qui* 'kes' et *où* 'kus/kuhu' et ont un « coût social » plus élevé. Notre corpus comprend par ailleurs des cas où l'interviewer a dû reformuler une question partielle et la remplacer par une autre, car il n'a pas obtenu les renseignements nécessaires.

Un autre aspect intéressant dans l'analyse des questions partielles est celui des marqueurs épistémiques. Dans le corpus estonien, l'adverbe *üldse* qui exprime un doute s'est profilé. Il s'agit d'un phénomène intéressant car d'une part, en formant une question partielle, l'interviewer occupe la position de non-savant mais d'autre part, *üldse* y rajoute une

nuance de préférence et attend alors une confirmation. Dans le corpus français, nous ne remarquons pas de telles occurrences. Par contre, celui-ci contient deux cas de syntagmes nominaux dont la fonction et celle de l'initiation de réparation. L'une est réalisée de la part de l'interviewer et l'autre par l'interviewé, ce fait prouve que les rôles généralement définis dans une interview médiatique ne sont pas toujours respectés. Il s'agit des réparations non-localisées (*c'est-à-dire* ou *comment ça*) qui indiquent le problème dans la séquence précédente sans préciser l'élément problématique. D'ailleurs, ce que nous pouvons voir est que ce type de construction peut également refléter la stratégie de l'interviewer car il ne s'agit pas nécessairement d'un malentendu mais d'une manière d'obtenir plus d'information. Ce que prouve souvent la réponse de l'interviewé, dans ce cas-ci *enfin, vous rigolez*.

Le nombre **des questions alternatives** n'est pas très élevé en estonien (4 occurrences) tout comme en français (3 occurrences). Elles sont formées de deux manières dans les deux langues : la particule *kas* 'est-ce que' et la phrase déclarative. En général, les alternatives sont proposées à l'aide du connecteur *ou* 'või'. Cependant, il y a deux exemples qui méritent d'être traités de manière plus approfondie. Les études précédentes sur la conversation quotidienne ont montré qu'il y a des cas où le locuteur n'a pas la possibilité de finir la question puisque l'interlocuteur l'interrompt (Hennoste 2013 : 13). Celui-ci l'interprète comme une question offrant une réponse. Le corpus français de cette étude contient également une occurrence dans laquelle l'interviewé donne la réponse avant que l'interviewer puisse finir sa question. En revanche, le corpus estonien comprend un exemple où l'interviewer s'arrête en répétant à plusieurs reprises le connecteur *või* 'ou' et l'interviewé qui remarque la confusion, continue avec la réponse. Cela prouve par ailleurs que les questions alternatives sont un phénomène compliqué qui, dans certains cas, ne sont même pas considérées comme une catégorie indépendante.

Outre les types déjà mentionnés, **les questions totales** forment une catégorie au sein de laquelle il y a plusieurs variations. Dans le corpus estonien, les questions offrant une réponse sont les plus nombreuses (20 occurrences). Quant aux traits formels, les mots *kas* et *ega*, la phrase déclarative et l'inversion (seulement 3 occurrences) se sont profilés. Ici, il est possible de distinguer les questions exprimant soit une supposition, soit un doute. Dans le premier, les particules comme *eksju* 'c'est ça' sont utilisées à la fin de la phrase. De plus, il y a également des phrases de forme déclarative contenant des marqueurs épistémiques tels que *ju*, *tõenäoliselt* 'probablement', *siiski* 'quand même', etc. Ce qui est

intéressant de constater est qu'il existe des questions où la préférence et la supposition faite à partir de l'information précédente sont en contradiction, comme dans la question suivante : *nii=et seda 'päeva ja 'kellaaega mil nende lennuk ee maandub ee te ei ütle* ('alors vous ne dites pas le jour et l'heure où leur avion atterrit'). Le corpus français comprend également des cas où une telle contradiction surgit. Il s'agit dans la plupart, des questions offrant une réponse construites de manière négative. De plus, au vu du fait qu'il y ait des questions françaises formées sans marqueurs épistémiques, il semble que ce ne soit pas un élément particulièrement important pour exprimer une rupture entre la préférence et la supposition.

Les questions estoniennes exprimant un doute sont également caractérisées par les marqueurs épistémiques *vist* 'sans doute' et *tõenäoliselt* 'probablement' dans une question de forme négative. Les questions introduites par *kas* 'est-ce que' ne peuvent pas être classifiées en tant qu'offrant une réponse parce qu'en employant cette particule, le locuteur prend la position de non-savant. Il y a pourtant quelques exemples de questions qui commencent par *kas* 'est-ce que' et qui se changent en questions offrant une réponse grâce à l'utilisation des marqueurs épistémiques. C'est ainsi que le locuteur arrive à changer sa position épistémique à l'intérieur de la même question. Selon notre corpus, il s'agit d'une manifestation de l'autocorrection réalisée par l'interviewer. Quand celui-ci se rend compte qu'une question fermée introduite par *kas* 'est-ce que' ne donnera pas beaucoup d'information aux auditeurs, il la reformule spontanément.

En étudiant le même phénomène dans le corpus français, nous remarquons qu'en employant la particule *est-ce que* le locuteur ne prend pas forcément la position de non-savant. Si nous prenons pour l'illustration la question *Est-ce que vous êtes un rêveur?* ('Kas te olete unistaja?'), nous voyons qu'il ne s'agit pas d'une autocorrection ni du changement de la position épistémique. En même temps, dans certains contextes, la particule *est-ce que* semble avoir un effet plus concret que la construction déclarative. Il y a un cas où l'interviewer a essayé à plusieurs reprises d'obtenir l'information souhaitée à l'aide d'une question de forme déclarative. Vu qu'il n'a pas réussi, il a reformulé sa question en employant *est-ce que* suite à quoi, l'interviewé lui a donné l'information. C'est pourquoi nous pouvons dire qu'il existe une différence entre une question introduite par *est-ce que* et une question de forme déclarative du point de vue épistémique. Néanmoins, comme dans certains cas, la particule était accentuée, il est également possible qu'une telle différence dépende des particularités prosodiques.

Outre les occurrences évoquées, le corpus français comprend aussi deux occurrences des questions offrant une réponse de forme d'un syntagme nominal dont la fonction est l'initiation de réparation. Dans les deux cas, contrairement aux questions partielles, il s'agit des réparations localisées. Nous voyons par ailleurs que les interviewers estoniens semblent privilégier les formulations plus longues (phrases complètes et multi-questions) alors que les interviews françaises contiennent des syntagmes nominaux et pratiquement pas de multi-questions.

La particule *est-ce que* se présente une seule fois dans la construction rhétorique des questions offrant une réponse en français. Or, les questions rhétoriques sont aussi formées par l'inversion simple. De plus, l'inversion apparaît surtout dans les questions posées tout au début ou à la fin de l'interview française, ce qui montre qu'il s'agit probablement des questions préparées antérieurement. Il semble donc que l'inversion soit un phénomène en voie de disparition dans les échanges verbaux spontanés, comme de nombreux chercheurs l'ont indiqué. En nous basant sur notre corpus, nous pouvons conclure qu'elle existe encore dans certaines constructions plus ou moins figées. Il n'est évidemment pas possible de généraliser tout fait langagier sur la base du corpus en question mais les exemples semblent soutenir la tendance selon laquelle l'interrogation se place de plus en plus vers la fin de la phrase.

Le corpus estonien contient également trois questions formées en utilisant l'inversion comme *On see nii ?* 'C'est ça ?' dont la fonction est celle d'une demande de confirmation. Dans tous les cas, ce sont des questions précédées d'une phrase donnant de l'information à laquelle une confirmation est demandée. Vu que ce type de construction n'est pas très récurrent dans des conversations quotidiennes, nous pouvons supposer qu'il se produit plutôt dans un contexte institutionnel. Le corpus français, par contre, nous présente deux questions ayant la structure semblable, celles-ci ne sont pas des phrases mais des syntagmes nominaux (*Commentaires ?*). D'une part, une telle forme vise à obtenir l'information de manière économique, d'autre part, cela peut être une manifestation de la stratégie de l'interviewer pour diriger la conversation dans le sens voulu.

Les questions fermées estoniennes ne présentent pas beaucoup de variations au niveau formel et fonctionnel. Sur un total de 8 questions, 7 sont formées par *kas* 'est-ce que' et

l'autre est quant à elle de forme déclarative. Un aspect important à l'aide duquel l'interviewer peut changer sa position épistémique est l'accent.

Quant aux **questions ouvertes** qui forment une sous-catégorie des questions totales, il n'y a que deux occurrences présentes dans le corpus estonien. En revanche, le corpus français ne comprend aucune question de ce type. Ce qui ressort en observant les questions ouvertes est qu'il s'agit d'une construction complexe qui met à la fois l'accent sur la demande d'information mais se produit sous la forme d'une question fermée (*saate* 'pouvez-vous'). Dans l'exemple observé, c'est le verbe (*tutvustama* 'présenter') qui exclut une réponse contenant uniquement *oui* ou *non* et montre que l'interviewer attend plus que cela.

Etant donné la récurrence **des multi-questions** dans le corpus estonien, nous les avons analysées séparément. Une comparaison des deux langues n'y est pas possible puisqu'en français, ce type est quasiment inexistant. Nous nous sommes concentrée sur deux aspects : la segmentation, y compris les pauses et les répétitions pour discerner si la question devait contenir plusieurs questions initialement ou s'il s'agit d'une autocorrection. Ensuite, nous avons observé le changement de la position épistémique. Notre corpus comprend des questions composées de plusieurs questions partielles (6 occurrences), des combinaisons entre une ou plusieurs questions partielles et questions totales (13 occurrences) et des questions contenant plusieurs questions totales (2 occurrences). Ce que nous remarquons est que les multi-questions composées de plusieurs questions partielles sont dans la plupart des cas, le résultat d'une précision ou d'une correction de la part de l'interviewer. En ce qui concerne les questions composées de questions partielles et totales, elles nous proposent plus de variations. Nous remarquons qu'il existe plus de cas où la position de l'interviewer change de celle de savant à non-savant, par conséquent, le « coût social » de la question est augmenté pour l'interviewé. Ceci est clairement un phénomène intrinsèque aux interviews médiatiques dont l'objectif est la demande d'information, car généralement, le mouvement tend plutôt vers une impulsion opposée ayant pour but de faciliter la réponse de l'interlocuteur. Le principe d'une conversation économique en mesure du « coût social » n'est donc pas toujours respecté.

Nous voyons alors que sur le plan statistique, le nombre de questions partielles est plus élevé en estonien tandis que le corpus français comprend plus de questions offrant une

réponse. À propos de la fonction, en estonien, la demande d'information est importante. En français, par contre, ce sont les questions demandant une confirmation qui dominent. Il est pourtant essentiel de constater qu'il ne s'agit pas d'une analyse quantitative, cela signifie que des recherches plus approfondies pourraient être effectuées, afin de définir plus concrètement les régularités dans les deux langues.

Conclusion

La langue nous offre une grande variété des moyens langagiers pour formuler nos idées et pour créer un sens mais elle permet surtout de les faire passer à autrui. L'une des caractéristiques fondamentales de tout fait langagier est donc sa nature interactionniste. Les questions en sont une illustration du fait qu'elles visent à une action de la part de l'interlocuteur. Il n'existe pourtant pas de manière fixée dont tout le monde communique. Quant à l'interaction, il y a alors deux aspects qui se profilent : la forme et la fonction qui varient tant au sein d'une langue que dans un contexte interlinguistique. C'est ainsi que dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes interrogée sur les traits structuraux et fonctionnels des questions apparues dans les interviews en estonien et en français. Le but était de savoir quelles sont les formes et les fonctions des questions employées et s'il existe une corrélation entre les deux. La question que nous avons également soulevée était de voir s'il est possible de faire profiler quelques similitudes dans une perspective contrastive.

Comme l'objectif de ce travail était d'analyser les conversations authentiques, il se base sur un corpus oral qui a été constitué à partir des interviews radiophoniques des deux langues. En estonien, 81 questions ont été tirées d'un total de 10 interviews alors que le corpus français comprend un total de 100 questions tirées de 6 interviews. Nous voyons donc déjà une différence au niveau du nombre des questions posées lors d'une interview. Il est également important de constater que les interviews estoniennes nous offre une variation à propos du rôle de l'interviewé – il s'agit soit d'une personne dites responsable, soit d'un commentateur. En français, par contre, toutes les interviews analysées sont de genre politique où l'interviewé peut être considéré comme responsable.

Ayant réalisé la collecte des données, une distinction tripartite a été faite : les questions partielles, les questions alternatives et les questions totales. Au sein de la dernière catégorie, nous avons distingué encore les questions fermées, les questions offrant une réponse et les questions ouvertes. Enfin, nous y avons rajouté un type qui était très récurrent dans le corpus estonien, ce sont des multi-questions. Vu que ces types

n'étaient pas clairement distinguables en français, la classification a été réalisée en fonction des traits formels. Néanmoins, s'il y avait des parallèles, nous les avons tracés.

Une étude plus approfondie du corpus a montré que les questions partielles sont les plus nombreuses en estonien tandis qu'en français, les questions de forme déclarative offrent une réponse dominante. Quant aux fonctions, étant donné la finalité informative des interviews, il n'est pas très surprenant que dans les deux langues, la demande de l'information est très récurrente. Toutefois, la demande de confirmation la surpasse dans le contexte français.

Sur la base du corpus, nous pouvons conclure que les questions partielles estoniennes proposent une grande variété des mots interrogatifs qui peuvent changer la valeur épistémique de la question en augmentant ou diminuant le « coût social » pour l'interviewé. La même tendance existe en français et en outre, il y a par ailleurs plus d'altérations structurales telles que l'inversion, l'emplacement du mot interrogatif, etc. Par contre, en estonien, les différents marqueurs épistémiques jouent un grand rôle alors que dans le corpus français, il n'y en avait pas autant. Il semble pourtant que c'est l'emplacement du mot interrogatif à l'aide duquel le locuteur peut changer la position épistémique. De plus, un phénomène qui semble être caractéristique des interviews estoniennes est la récurrence de multi-questions. Celles-ci sont quasiment inexistantes dans le corpus français (1 occurrence). Notre corpus permet de contester l'idée selon laquelle le locuteur tend à changer les questions partielles en questions offrant une réponse pour faciliter la réponse pour l'interlocuteur car les occurrences où le changement se réalise à l'inverse sont plus nombreuses.

L'analyse du paradigme de questions alternatives nous a montré que contrairement aux conversations quotidiennes, l'interruption de la part de l'interviewé n'est pas très courante. Elles nous présentent deux formes : soit l'introduction par la particule *est-ce que* 'kas', soit la phrase déclarative. Il existe pourtant un cas en français où l'interviewé interrompt l'interviewer avant que celui-ci puisse proposer l'autre alternative. Le corpus estonien contient une occurrence dans laquelle l'interviewer s'arrête et n'arrive pas à finir avec la deuxième alternative.

Les questions totales sont un phénomène assez divers dans les deux langues. D'abord, les questions offrant une réponse peuvent être formées de plusieurs manières en estonien : les mots *kas* ou *ega*, la phrase déclarative et l'inversion. Si les deux

permettent d'exprimer un doute ou une supposition, l'inversion ne se produit qu'à la suite de la phrase contenant l'information à laquelle l'interviewer attend la confirmation. En estonien la particule *kas* est plutôt rare dans ce type de questions car elle met le locuteur dans la position de non-savant. En français, *est-ce que* semble être plus neutre du point de vue épistémique car bien que la question commence par *est-ce que*, le locuteur ne doit pas nécessairement y rajouter des adverbes s'il veut changer de position épistémique et rendre la question plus ouverte.

Outre les aspects déjà mentionnés, notre mémoire soutient l'approche selon laquelle l'inversion est en train de disparaître de la conversation spontanée française. Le corpus de l'étude comprend un total de 6 questions formées par l'inversion qui sont des questions rhétoriques ou les questions qui servent à commencer ou à finir l'interview. Il s'agit donc des questions préparées antérieurement ou des constructions plus ou moins figées. C'est ainsi qu'il nous semble que l'interrogation se place vraiment de plus en plus vers la fin de la phrase – une tendance qui est caractéristique de nombreuses langues.

Dans cette étude, un total de 16 interviews ont été examinés, ce qui fait que sur la base de nos résultats, il n'est effectivement pas possible de tirer de conclusions finales. Compte tenu du fait qu'il n'existe pas de contact historique entre le français et l'estonien, il va de soi que ces deux langues ont des différences au niveau de la structure et la fonction des questions. Pourtant, cette étude peut être considérée comme la première comparant ce phénomène dans les deux langues en question. Le corpus assez restreint nous donne quand même un bon aperçu de principaux traits formels et fonctionnels des questions dans une perspective contrastive. La thématique des questions est loin d'être épuisée. Dans les études à venir, il serait donc essentiel d'une part, d'élargir et de diversifier le corpus et d'autre part, d'analyser d'autres types de situations communicatives pour avoir des résultats plus fiables et pour pouvoir faire des généralisations sur le plan quantitatif.

Résumé

Käesoleva magistr töö teema on „Küsimustest kontrastiivselt eesti ja prantsuse raadiointervjuude näitel“. Töö eesmärk oli uurida küsimuste vorme ja suhtlustegevusi suulises vestluses. Analüüsiks koostati korpus 10 eesti ja 6 prantsuse raadiointervjuu baasil. Eesti intervjuude transkribeerimisel kasutati Tallinna Tehnikaülikooli Küberneetika Instituudi foneetika- ja kõnetehnoloogia laboris välja töötatud tehnoloogiat. Prantsuse intervjuude transkriptsioon on tehtud käsitsi. Intervjuude põhjal koguti 81 eesti ja 100 prantsuse vestluskatket, mis sisaldasid küsimust ja seda ümbritsevat konteksti. Analüüs põhineb vestlusanalüüsi ning suhtluslingvistika printsiipidel. Töö peamine eesmärk oli jälgida küsimuste vormide ning suhtlustegevuste vahelisi seoseid ning välja selgitada, mil moel need eesti ja prantsuse keeles sarnanevad või erinevad.

Töö koosneb neljast osast. Esimeses osas on antud teoreetiline ülevaade kõneakti- ja viisakusteooriast ning küsimusest kui pragmaatika uurimisobjektist. Seejärel on lähemalt vaadeldud küsimusi, nende vormi ja funktsiooni eri teoreetiliste lähenemiste valguses. Kolmas osa keskendub uurimistöö korpusele ja metoodikale. Töö viimane osa põhineb konkreetsete vestluskatketel analüüsil, milles peamine rõhk on küsimustel. Eesti korpus on jagatud eriküsimusteks (eesti keeles 26, prantsuse keeles 20), alternatiivküsimuseks (eesti keeles 4, prantsuse keeles 3) ning üldküsimusteks (eesti keeles 20, prantsuse keeles 72). Viimase kategooria siseselt on eesti keeles omakorda eristatud suletud (8), vastust pakkuvaid (20) ning jutustavaid küsimusi (2). Lisaks on eraldi vaadeldud mitmeosalisi küsimusi, mis on eesti intervjuudes küllaltki sage nähtus (21), kuid mida prantsuse intervjuudes esines ainult ühel korral. Prantsuse üldküsimuste analüüsimisel on lähtutud nende vormist. Eristatud on seega partikliga *est-ce que* algavaid (17), inversiooni sisaldavaid (5) ning jutustavas vormis küsimusi (43).

Analüüs näitas, et mõlemas keeles on eriküsimused moodustatud erinevate küsisõnade ja küsifraaside abil. Prantsuse keeles on suuremat varieeruvust märgata sõnajärjes, millest võib kohati tähendus mõjutatud olla. Siinkohal avaldusid eesti keeles ilmekalt episteemilised suhted ning nende muutumine küsimuste muutmisel. Selgub, et ka eri küsifraasidel võib olla selle kategooria siseselt erinev sotsiaalne hind intervjuueeritavale.

Kui mitmeosaliste küsimuste puhul on arvatud, et üldine tendents on küsimuse kitsendamine, et vastajal lihtsam oleks, siis antud töö korpus sisaldab rohkem näiteid küsimuste laiendamisest. Episteemilise liikumise eri variandid näitavad, et suhtluses ei peeta alati ökonoomsusprintsibist kinni. Ilmselt on osalt tegemist ka intervjuudele iseloomuliku nähtusega, kuna eesmärk on võimalikult palju info hankida.

Üldküsimuste puhul tulid eesti korpus esile erinevad episteemilised laiendid, mille abil intervjuuerija saab oma episteemilist hoiakut muuta. Prantsuse korpus ei oma nad määravat rolli. Ka vormi poolest esines mitmeid variatsioone. Vastust pakkuvaid küsimusi oli enim ning vormi poolest esinesid küsisõnad *kas* (2), *eks* (1) *ega* (1), jutustav lause (8) ning inversioon (3). Siinkohal oli võimalik eristada kahtlus- ja oletusküsimusi, mida väljendasid lauselõpu küsipartiklid (*eksju* jt) ning deklaratiivid, mis sisaldasid episteemilisi laiendeid (*tõenäoliselt, siiski* jt). Huvitav nähtus olid küsimused, milles küsija preferents ja eelneva info põhjal tehtud järeldus olid omavahel vastuolus. Ka prantsuse keeles esines selliseid küsimusi ning antud korpus põhjal just eitavas konstruktsioonis ja vastust pakkuvates küsimustes.

Kui eesti partikkel *kas* väljendab episteemiliselt mitteteadja hoiakut, siis üldiselt vastust pakkuvad küsimused sellega ei alga. Küll aga oli juhuseid, kus intervjuuerija parandas lause käigus oma hoiakut muutes suletud *kas*-küsimuse vastust pakkuvaks. Prantsuse vaste *est-ce que* näib olevat neutraalsem, kuna ei väljenda ilmtingimata küsija mitteteadja hoiakut. Sellegipoolest võib tegemist olla nähtusega, mis sõltub prosoodilistest eripäradest.

Lisaks esines eesti keeles oodatust rohkem ning prantsuse keeles oodatust vähem inversiooni. Inversiooni abil moodustatud eesti küsimustele eelnes alati teatud seisukohta või informatsiooni väljendav lause, millele otsiti kinnitust (*On see nii?*). Kuna argivestluses see sageli esinev struktuur, võib oletada, et see on omane teatud institutsionaalsele keelekasutusele. Prantsuse korpus esinesid inversiooniga küsimused eelkõige intervjuu alguses ja lõpus, mis tähendab, et need on tõenäoliselt eelnevalt ette valmistatud küsimused. Näib seega, et inversioon hakkab spontaanselt kõnekeelest tõepoolest hääbuma, nagu seda on paljud keeleteadlased arvanud. Korpus põhjal võib öelda, et inversioon pigem vanem nähtus, mida esineb veel konkreetsetes konstruktsioonides (mõned retoorilised küsimused). Kindlasti tuleks konkreetsemate

järelduste tegemiseks uurida mahukamat korpust. Küll aga toetab see arvamust, et üldise tendentsi põhjal on küsimus liikumas lause algusest lõpu poole

Käesoleva töö korpuse põhjal võib järeldada, et kuigi infosoov on intervjuudes keskne küsimuste funktsioon, ei ole see kaugeltki ainuke. Küsimuste abil võib intervjuueerija või interjueeritav viia läbi parandusalgatuse, otsida kinnitust või väljendada kahtlust. Samuti ei ole alati võimalik tõmmata selget piiri eri funktsioonide vahel, kuna ka ühe küsimuse vältel võib küsija oma hoiakut ning sellest tulenevalt ka küsimuse funktsiooni muuta. Statistilises plaanis esines eesti keeles vormiliselt kõige enam eriküsimusi, prantsuse keeles aga vastust pakkuvaid üldküsimusi. Suhtlustegevuse mõttes näis eesti keeles domineerivat infosoov, prantsuse keeles kinnitussoov. Küll aga on oluline märkida, et tegemist ei ole kvantitatiivse analüüsiga. Lõplike tulemuste saamiseks oleks tarvis uurida suuremat korpust ning ka teisi suhtlussituatsioone.

Bibliographie

- Autour de Jean-Paul Sartre. 1981. Collection Idées (438) Paris : Gallimard
- AUSTIN, J. L. 1975. *How to do things with words*, 2ème édition. Oxford : Clarendon Press.
- BENVENISTE, É. 1966. *Problèmes de linguistique générale I*. Gallimard.
- BLUM-KULKA, S., et OLSHTAIN, E. 1984. « Requests and apologies: A cross-cultural study of speech act realization patterns (CCSARP) ». in *Applied Linguistics*, 5(3), 196-213.
- BLUM-KULKA, S. 1987. « Indirectness and politeness in requests: same or different? », in *Journal of Pragmatics* 11, 131-146.
- BROWN, P. et LEVINSON, S. C. 1987. *Politeness: some universals in language usage*. 2ème édition. Cambridge : Cambridge University Press
- CHAURAUDEAU, P. 2001. *Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle. Analyse des discours. Types et genres*. Éd. Universitaires du Sud : Toulouse
- CLAYMAN, S. E. et HERITAGE, J. 2002. *The News Interview: Journalists and Public Figures on the Air*. Cambridge: Cambridge University Press
- COVENEY, A. 1996. *Variability in interrogation and negation in spoken French*. Exeter : Elm Bank Publications
- COVENEY, A. 2011. « L'interrogation directe », in *Travaux de linguistique* 2 (n°63), p. 112-145. DOI 10.3917/tl.063.0112
- CRYSTAL, D. 2010. *The Cambridge encyclopedia of language*. 3ème édition. Cambridge : Cambridge University Press
- ESCANDELL-VIDAL, V. 1996. « Towards a cognitive approach to politeness. » in *Language Sciences* 18, 629-650
- GADET, F. 1997. « La variation, plus qu'un écume », in *Langue Française* 115, 5-18

- GHIGLIONE, R. et TROGNON, A. 1993. « OÙ va la pragmatique ? : de la pragmatique à la psychologie sociale. » Presses Universitaires : Grenoble
- GREATBATCH, D. 1998. « Conversation analysis: neutralism in British news interviews. » In *Approaches to Media Discourse*. Blackwell : Oxford
- GRICE, H. P. 1975. « Logic and Conversation. » In *Syntax and Semantics*, Vol. 3. New York: Academic Press., 41–58.
- GROENENDIJK, J. et STOKHOF, M. 1997. « Questions. » In *Handbook of logic and language*, 1055–1124. Elsevier
- HASSALL, T. 2003. « Requests by Australian learners of Indonesian. » in *Journal of Pragmatics* 35, 1903- 1928.
- Hennoste et al. = HENNOSTE, T., GERASSIMENKO, O., KASTERPALU, R., KOIT, M., RÄÄBIS, A., STRANDSON, K. 2009. « Küsimused eestikeelses infodialoogis I » in *Keel ja Kirjandus*, 341-359
- HENNOSTE, T. 2012. « Küsimuse vorm, episteemiline staatus ja episteemiline hoiak. » in *Keel ja Kirjandus* 8-9, 674-695.
- Hennoste et al. = HENNOSTE, T., RÄÄBIS, A., LAANESOO, K. 2013. « Küsimused eestikeelses infodialoogis II » in *Keel ja Kirjandus*, 7-29
- HERITAGE, J. 2012. « Epistemic in Action. Action Formation and Territories of Knowledge » in *Research on Language and Social Interaction* 45, 1–29
- HIGGINBOTHAM, J. 1996. « The Semantics of Questions » In *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*. Oxford: Oxford University Press
- HINTIKKA, J. 1981. « On the logic of an Interrogative Model of Scientific Inquiry »
- HUTCHBY, I. 2006. *Media Talk: Conversation Analysis and the Study of Broadcasting*. Glasgow: Open University Press.
- KAY, P. et KEMPTON, W. 1984. « What is the Sapir-Whorf hypothesis? » In *American Anthropologist* 86, 65-79.
- KELT, T. 2009. « Eesti Rahvusringhäälingu raadiointervjuude intervjuerimispraktikad », Université de Tartu

- KERBRAT-ORECCHIONI, C. 2001. *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris: Armand Colin
- LEECH, G. N. 1983. *Principles of pragmatics*. London: Longman
- LÉON, J. 1999. « Les Entretiens publics en France ; analyse conversationnelle et prosodique ». En ligne
http://www.persee.fr/docAsPDF/hel_07508069_1999_num_21_2_2752_t1_0187_0000_4.pdf, consulté le 16 avril 2016
- LEVINSON, S. C. 2012. « Interrogative intimations: on a possible social economics of interrogatives » in *Questions. Formal, Functional and Interactional Perspectives*, 11–32
- MANNO, G. 2002. « La politesse et l'indirection : un essai de synthèse », *Langage et société* 2, 5-47. DOI 10.3917/lis.100.0005
- METSLANG, H. 1981. *Küsilause eesti keeles*. Tallinn: Valgus.
- MILROY, L. 1987. *Observing and analysing natural language*. Oxford: Blackwell
- MOESCHLER, J. et REBOUL, A. 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Seuil.
- MONTGOMERY, M. 2008. « The Discourse of the Broadcast News Interview. » in *Journalism Studies*, Vol. 9, 2
- OGIERMANN, E. 2009. « Politeness and in-directness across cultures: A comparison of English, German, Polish and Russian requests. » in *Journal of Politeness Research* 5(2), 189-216.
- PAJUSALU, R. 2002. « Lingvistiline pragmaatika ehk mida kõike inimene oma keelega teha võib » in *Oma Keel* , p. 21-26
- QUILLARD, V. « La diversité des formes interrogatives : comment l'interpréter ? », *Langage et société* 2001/1 (n° 95), p. 57-72. DOI 10.3917/lis.095.0057
- ROEVER, C. 2006. « Validation of a web-based test of ESL pragmalinguistics. » in *Language Testing* 23 (2), 229-255.

- RÄÄBIS, A. et HENNOSTE, T. 2004 « Dialoogiaktid eesti infodialoogides: tüpoloogia ja analüüs »
- SCHAUER, G. A. 2007. « Finding the right words in the study abroad context: the development of German learners' use of external modifiers in English. » in *Intercultural Pragmatics* 4 (2), 193- 220.
- SEARLE, J. R. 1979. « Expression and Meaning. Studies in the Theory of Speech Acts. » Cambridge University Press
- SEARLE, J. R. 1972 [1969]. *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage.* Paris : Hermann.
- STIVERS, T., ENFIELD, N. J. 2010. « A coding scheme for question-response sequences in conversation. » In *Journal of Pragmatics*, kd 42, 2620-2626
- VILJAMAA, H. 2012. « La compétence pragmatique en FLE: Emploi des requêtes et des remerciements chez des étudiants finlandais. » Mémoire de Maîtrise. Département de français, filière d'études françaises, Institut de langues et de traduction, Université de Turku.
- WANG, J. 2006. « Questions and the exercise of power. » in *Discourse & Society*. Vol 17(4), 529–548
- WARGA, M. 2005. « Est-ce que tu pourrais m'aider ? » vs. « Je voudrais demander si tu pourrais m'aider. » Les requêtes en français natif et en interlangue. in *Vox Romantica : Annales Helvetici explorandis linguis romanis destinati* 64, p.141-159
- Watts et al. = WATTS, R. J., IDE, S., EHLICH, K. 2005. « Introduction. – Politeness » in *Language. Studies in its History, Theory and Practice*.

Annexes

Annexe 1. Les marques de transcriptions

Marque	Signifié
(.)	Pause brève
`	Accent
Ja:	Prolongement du fonème
@....@	Changement de voix (citer quelqu'un, etc.)
Cr(h)ois	Mot prononcé en riant
Sel-	Coupage du mot
Ja=siis	Unités indépendantes prononcées ensemble
hehe	Rire
.hh	Respirer à haute voix
[Début de chevauchement
]	Fin de chevauchement
{et}	Passage malentendu
{--}	Passage incompréhensible
(...)	Séquence coupée
((surpris))	Commentaires et explications de l'auteur
.	Intonation descendante
,	Intonation neutre
?	Intonation montante

Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja lõputöö üldsusele kättesaadavaks tegemiseks

Mina, Maarja Kallit

(isikukood: 49102264229)

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) enda loodud teose
Questions dans les interviews estoniennes et françaises : une étude contrastive,

mille juhendajad on Anu Treikelder ja Tiit Hennoste

- 1.1.reprodutseerimiseks säilitamise ja üldsusele kättesaadavaks tegemise eesmärgil, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace-is lisamise eesmärgil kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni;
 - 1.2.üldsusele kättesaadavaks tegemiseks ülikooli veebikeskkonna kaudu, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace´i kaudu kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni.
2. olen teadlik, et punktis 1 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.
 3. kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei rikuta teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse seadusest tulenevaid õigusi.

Tartus, 19.05.2016